

# Présentation synthétique du projet « Ciel, mon Pays ! »

## La double Filière Sports aériens, Astronomie, fil directeur de la structuration du système touristique local

PARTIE I – ENJEUX, OBJECTIFS ET PARTENARIATS DU PROJET TOURISTIQUE .....	3
1. L'origine du projet et ses enjeux .....	3
2. Le positionnement stratégique du territoire .....	5
3. Les objectifs du projet touristique.....	6
3.1. La déclinaison opérationnelle des objectifs.....	6
3.2. La logique opérationnelle du projet en 5 axes .....	8
4. Les résultats attendus du projet touristique et impacts prévus (économiques – sociaux et environnementaux) .....	9
5. De solides partenariats établis .....	12
6. L'innovation au service du développement touristique .....	13
7. Le Pilotage du projet et sa Gouvernance .....	15
7.1. Les instances .....	15
7.2 Les principes et les critères de décision .....	17
7.3. Le suivi et l'évaluation .....	18
8. Le plan d'action global du projet .....	19
9. Cohérence et articulation avec les politiques régionales et départementales et l'engagement du Pays dans d'autres programmes européens .....	21
9.1. Une complémentarité interdépartementale en marche .....	21
9.2. Convergence des stratégies.....	23
9.3. Un projet complémentaire des engagements du Pays dans d'autres programmes européens .....	24
PARTIE II - ANNEXES .....	27
ANNEXE 1 L'organisation locale du tourisme – éléments de diagnostic.....	27
ANNEXE 2 La construction progressive du projet .....	29
ANNEXE 3 La filière AIR /sports aériens.....	31
ANNEXE 4 La filière LUMIERE / astronomie.....	33
ANNEXE 5 La prise en compte de l'égalité homme-femme.....	35
ANNEXE 6 Un projet touristique soucieux de l'environnement .....	36
ANNEXE 7 Convergence avec les stratégies de développement touristique régionale et départementales .....	37

PARTIE III - AXES ET ACTIONS DU PROJET .....	41
Axe 1. Développer la double filière Air /lumière-astronomie .....	41
Axe 2. Structurer la gouvernance et optimiser l'organisation locale du tourisme .....	44
Axe 3. Soutenir et partager une culture AIR/LUMIERE pour garantir l'ancrage local.....	48
Axe 4. Qualifier et adapter l'offre touristique et les conditions d'accueil .....	52
Axe 5. Communiquer, promouvoir et mettre en marché l'offre thématique AIR/LUMIERE .....	55
 PARTIE IV – LE TERRITOIRE DE PROJET PAYS SISTERONAIIS BUECH .....	 59
A Le territoire du Pays.....	59
B Présentation du Pays Sisteronais Buëch .....	60
C. La gouvernance territoriale du Pays Sisteronais Buëch .....	62
D. Comptes-rendus : la démarche de construction du projet touristique FEDER .....	64

# PARTIE I – ENJEUX, OBJECTIFS ET PARTENARIATS DU PROJET TOURISTIQUE

## 1. L'origine du projet et ses enjeux

Le Pays Sisteronais-Buëch rassemble une offre touristique d'une densité relativement faible sur un territoire vaste dont les atouts (patrimoine, terroir, activités de pleine nature, climat et calme) le différencient assez peu des territoires voisins. La configuration géographique et administrative du Pays, sur deux départements, n'est pas compensée par un élément physique — lac ou massif — ou patrimonial, qui garantirait une attractivité de l'offre autour d'un élément fédérateur incontournable.

Au final, l'offre touristique promue à l'échelle du Pays reste assez classique et ne reflète que partiellement la singularité et les **ressources spécifiques du territoire liées aux qualités exceptionnelles du ciel ...**

- qualité de l'air, des conditions climatiques et aérologiques,  
- qualité de la lumière le jour et pureté de la nuit, en raison de l'infime pollution lumineuse,  
... sont effectivement reconnues au niveau mondial par les amateurs et pratiquants de deux filières : **les sports aériens le jour, l'astronomie la nuit.**

La faible exploitation, à des fins d'économie touristique, de ces atouts remarquables s'explique par quelques constats (partagés) :

- Ces ressources sont exploitées par des professionnels de haut niveau, peu intégrés au territoire (c'est le cas de nombreux champions de sports aériens, souvent originaires de divers pays européens).
- Il s'agit souvent d'acteurs en marge du système touristique local (c'est le cas d'astronomes amateurs de haut niveau, ayant choisi leur implantation dans le Pays pour les qualités des conditions d'observation et développant l'accueil via leurs réseaux spécialisés, sans avoir besoin de s'intégrer dans l'économie touristique locale).
- Ces filières s'adressent à des niches de clientèle, alors que le service public du tourisme, représenté par les offices de tourisme et les collectivités locales, s'adresse au « grand public ».

Dans le cadre de la réflexion pour une candidature « FEDER innovation touristique », ont été réunies les conditions pour :

- intéresser et impliquer les acteurs privés de ces deux filières, peu représentés jusqu'alors,
- remettre le Pays au centre d'un territoire de projet pertinent, en tant que trait d'union de ces filières d'intérêt régional (les sports aériens étant, pour leur part, particulièrement ancrés dans le massif des Alpes du Sud),
- retrouver un sens à l'action collective, en associant les sphères publique et privée autour d'un projet qui trouve, au sein du Pays, son échelle de pertinence et son bon niveau d'opérationnalité.

Les choix se sont appuyés sur les études et diagnostics déjà réalisés, en particulier l'étude de positionnement touristique du Pays (2007), qui pointait les filières AIR/LUMIERE comme l'un des axes majeurs du positionnement, sans toutefois leur réserver un traitement spécifique dans ses déclinaisons opérationnelles.

Rappelons que les programmes déjà portés par le Pays s'attaquent prioritairement aux autres axes forts identifiés :

- Patrimoine, avec le PER
- Nature, éco-territoire avec LEADER
- Plein air, sur une partie du territoire, avec le dossier APN porté par le Syndicat mixte de préfiguration du PNR des Baronnies Provençales.

Par ailleurs, depuis l'étude de positionnement, **le portage politique** d'une stratégie touristique n'a pas été efficient : le Pays s'est vu confier « par défaut » le portage technique du tourisme, sans réflexion commune soutenue en amont.

⇒ **Dans ce contexte, les enjeux auxquels doit répondre le projet FEDER « Innovation touristique » sont multiples :**

1° enjeu :

**Remettre du sens dans l'action publique** du tourisme en reprecisant le portage politique, le portage technique et la co-gestion public/privé, indispensables à la réussite de tout projet de développement touristique.

2° enjeu :

**Garantir la cohérence** des différents territoires impliqués dans l'action publique du tourisme et trouver la bonne échelle d'intervention. Dans le contexte de montée en puissance du futur PNR Baronnies provençales (sur un tiers du territoire), de réflexion sur la recomposition des intercommunalités, l'enjeu est d'inscrire le Pays dans une démarche de filière dépassant les limites du territoire et légitimant son **rôle de charnière et de trait d'union**.

3° enjeu :

**Valoriser les atouts** singuliers et légitimes liés aux **qualités du ciel diurne et nocturne** en inscrivant les filières Sports aériens et Astronomie au cœur de l'offre touristique à l'échelle du Pays.

4° enjeu :

Utiliser ces filières emblématiques, vitrines nationales et internationales, comme **leviers du développement économique** en portant des projets collectifs ambitieux dans ces domaines, et comme levier de la structuration touristique locale.

5° enjeu :

**Favoriser une appropriation des ressources du ciel** (aujourd'hui davantage reconnues au plan mondial qu'au plan local) auprès des **populations locales et des acteurs locaux** (élus, techniciens, acteurs économiques) pour garantir l'ancrage territorial du projet.

## 2. Le positionnement stratégique du territoire

Dans un contexte concurrentiel très fort et des conditions conjoncturelles incertaines pour l'économie touristique, il est plus que jamais indispensable de développer et de mettre en œuvre un **positionnement différenciateur** :

- ⇒ **L'univers de référence** du Pays Sisteronais-Buëch : « la Provence des montagnes », les Alpes du Sud, la Provence...
- ⇒ **Les facteurs de différenciation** : une offre marquée **astronomie et sports aériens** qui apporte les preuves des **qualités du ciel**, qui s'ajoute et complète l'offre patrimoine et NTIC (Sentiers des contes, PER patrimoine) et les sites d'excellence pour les APN (escalade, via ferrata...).

Deux axes de travail, à l'échelle du Pays Sisteronais-Buëch, s'inscrivent dans une vision prospective en phase avec les évolutions des comportements touristiques, pour accompagner la déclinaison opérationnelle de ce positionnement :

### **La spécialisation :**

- Penser « destination produits » ou « destination flières » et non pas seulement destination territoriale, position difficile à défendre en l'absence d'une identité touristique forte à l'échelle du Pays.
- Gagner en visibilité, à l'échelle européenne, sur des segments bien identifiés et, par ricochet, améliorer la lisibilité du territoire pour le grand public, par la mise en tourisme des atouts du ciel (évoqueurs pour tous de pureté de l'air, de climat ensoleillé et de rêve).

### **L'accessibilité :**

Le train desservant Sisteron, Laragne, Aspres/Buëch et Veynes est un atout aujourd'hui totalement ignoré des acteurs du tourisme. Il peut demain devenir un **avantage concurrentiel**, par rapport aux zones rurales voisines, et permettre de proposer des courts séjours thématiques aux clientèles des bassins de proximité (Aix-Marseille, Grenoble) sur ces filières nouvelles, motifs de décisions de séjours si l'offre est mise en marché de façon dynamique (produits cadeaux, événementiels, manifestations grand public...)

### 3. Les objectifs du projet touristique

1. **Structurer une offre touristique emblématique** à partir des ressources singulières à l'échelle du Pays pour passer d'un tourisme de cueillette à un tourisme inscrit dans la **logique économique**.
2. **S'appuyer sur une filière fédératrice et légitime** (reconnue comme telle par les élus et les professionnels du tourisme) pour **optimiser l'organisation locale du tourisme à l'échelle du Pays** et changer la façon de travailler ensemble.

Pour atteindre ces objectifs, il est impératif d'agir conjointement :

- ⇒ Sur des filières d'excellence (sports aériens, astronomie) s'adressant à des niches de clientèles
- ⇒ Sur des actions de sensibilisation et de vulgarisation qui concerneront à la fois les populations locales et les bassins de proximité.

#### 3.1. La déclinaison opérationnelle des objectifs

##### Déclinaison opérationnelle de l'objectif 1 :

- ⇒ **Faire la preuve par une offre visible**, professionnelle et complètement intégrée à l'offre du territoire, des **spécificités et des atouts du ciel** pour s'en servir, de façon transversale, en argument de vente du territoire (aujourd'hui l'offre existante, réservée aux initiés, est quasi confidentielle et ne génère ni effet d'entraînement ni effet d'image).
- ⇒ **Elargir la gamme des produits touristiques proposés** à partir des filières sports aériens et astronomie : des produits découverte, des produits contemplatifs, des produits d'initiation... (preuve est faite, par des entreprises proches, que cette ouverture est possible pour les sports aériens et pour l'astronomie).
- ⇒ **Prospecter des marchés ciblés au niveau européen**. Ces marchés sont, certes, de taille limitée mais l'offre du territoire l'est aussi, en particulier par sa capacité d'accueil (8 000 lits).
  - Ces clientèles ont des périodes de séjour qui sont fixées par les conditions de pratique de leurs activités (quinzaine sans lune toute l'année pour l'astronomie - mars, avril et mai pour le vol libre par exemple)
  - Aucune démarche collective de prospection n'a jamais été entreprise,
  - Une démarche concertée, soutenue par les CDT intéressés à ces filières, peut apporter au tissu touristique local les quelques semaines d'occupation qui manquent à la viabilité des structures d'hébergement notamment.

## **Déclinaison opérationnelle de l'objectif 2 :**

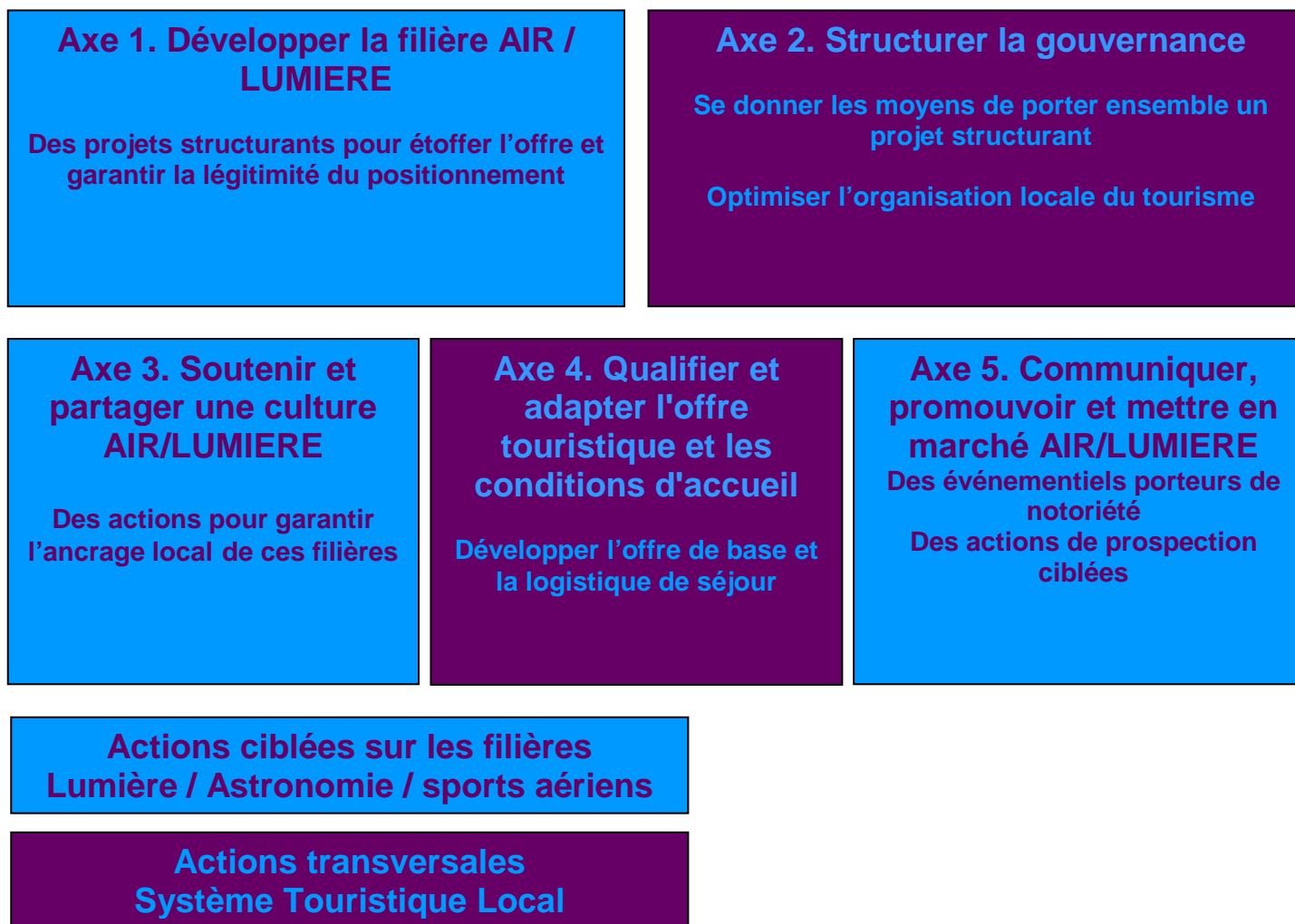
Le Pays n'est pas aujourd'hui en « ordre de marche » pour porter et mettre en œuvre une stratégie touristique partagée par les communautés de communes, les offices de tourisme et les acteurs économiques du tourisme.

La mise en œuvre de la stratégie construite dans le cadre du projet FEDER est une occasion de se mettre au travail autour d'un projet fédérateur et nouveau.

Sa réussite implique de s'assurer :

- ⇒ **D'un portage politique de la stratégie touristique** : au-delà des premiers échanges — au cours de la démarche d'accompagnement de la candidature — entre les élus des communautés de communes, il convient de **renforcer la culture commune d'un projet touristique** du Pays par des actions de formation-action et une organisation des travaux en commission dans la durée.
- ⇒ **De moyens dédiés à l'ingénierie du développement** : les actions collectives et ambitieuses ne sont pas spontanées, elles nécessitent une animation et un accompagnement dans la durée. Les filières auxquelles s'adresse le projet n'ont jamais été impliquées localement dans des démarches de développement.
- ⇒ **Des moyens dédiés à la gestion de la destination touristique** et à la coordination des actions de prospection ciblée pour ces filières. Coordonner et optimiser le travail des 8 offices de tourisme du territoire et mettre collectivement en place des fonctions qui ne sont aujourd'hui assurées par personne.

### 3.2. La logique opérationnelle du projet en 5 axes



## 4. Les résultats attendus du projet touristique et impacts prévus (économiques – sociaux et environnementaux)

Le tableau ci-dessous présente les objectifs de chaque axe et les résultats généraux attendus. Chaque axe sera ensuite présenté (partie III), avec le descriptif de chaque action, les objectifs, les indicateurs de résultats et impacts attendus.

Objectifs de chaque axe	Résultats et impacts attendus
<p><b><u>Axe 1. Développer la double filière Air /lumière-astronomie</u></b></p> <p><b>Réaliser des opérations innovantes et emblématiques sur l'une ou l'autre filière air - astronomie</b>, qui soient des actions <b>génératrices de développement touristique et économique</b> pour le territoire, et contribuent à <b>structurer l'activité touristique et l'attractivité du territoire en garantissant la légitimité du positionnement</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soutenir des projets qui s'adressent aux « clients consommateurs, en découverte » et non aux seuls « pratiquants passionnés » ;</li> <li>▪ Favoriser des actions de type initiation / école, favoriser l'installation des prestataires à finalité économique.</li> </ul> <p><b>Conforter des investissements déjà réalisés par les collectivités</b> (sur les infrastructures par exemple) par des opérations visant à installer des activités supplémentaires sur les filières air-lumière</p>	<p>Progression du chiffre d'affaires tourisme généré sur le territoire à partir des activités liées aux filières Air/Astronomie.</p> <p>Une offre qualifiée étoffée, structurée. L'émergence d'une offre nouvelle, avec de nouveaux opérateurs diversifiés et choisis.</p> <p>Réalisation d'opérations innovantes, emblématiques du positionnement Air/astronomie, structurantes</p> <p>Gain de notoriété au plan international. Gain d'image : écologie, technologie innovante. Impact environnemental : réduction des nuisances sonores</p> <p>Accroissement des publics féminins et jeunes, (renforcement de l'égalité homme-femme)</p>

<p><b><u>Axe 2. Structurer la gouvernance et optimiser l'organisation locale du tourisme</u></b></p> <p>Porter ensemble un projet structurant : une ambition nouvelle des collectivités, locales qu'assure la mise en œuvre du projet FEDER :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Portage politique</b> du projet : une instance pérenne de concertation et de travail associant les communautés de communes au cœur de la décision</li> <li>▪ <b>Gouvernance</b> et concertation entre la sphère publique et le privé.</li> <li>▪ <b>Ingénierie et animation du développement</b> : pour assurer les fonctions d'agence de développement touristique. Une mission sur 3 ans portée par le Pays, pour assurer le développement des filières AIR/LUMIERE dans une optique de développement économique.</li> <li>▪ <b>Organisation locale du tourisme</b> : concevoir un outil commun, une nouvelle structuration redéployant les moyens existants, pour assurer collectivement les actions de promotion, communication, animation relevant de la compétence déléguée par les communautés de communes aux Offices du tourisme.</li> </ul>	<p>Une stratégie touristique partagée par les acteurs du territoire</p> <p>Un projet partagé, accepté et validé par tous : de mutualisation de moyens et des missions, et de mise en œuvre de nouvelles missions en commun.</p> <p>Changement des méthodes de travail des offices de tourisme et collectivités locales</p> <p>Emergence et aboutissement de projets de développement, d'aménagements, d'investissements, sur les filières air et astronomie</p> <p>Gain d'image et de notoriété globale.</p> <p>Accroissement du potentiel économique de séjours hors saison sur les thématiques ciblées</p> <p>Gain en cohésion du système touristique local.</p> <p>Venue de nouveaux prestataires d'hébergements en capacité de mieux rentabiliser leur entreprise (avec démarche active de segmentation de la clientèle, bien insérés dans le système touristique local)</p>
<p><b><u>Axe 3. Soutenir et partager une culture AIR/LUMIERE pour garantir l'ancrage local</u></b></p> <p><b>Développer une « culture du ciel »</b> : faire prendre conscience aux populations et acteurs locaux des atouts du ciel qu'il faut valoriser et préserver.</p> <p><b>Favoriser toute action qui permette un ancrage local mutuel des filières Air et Astronomie.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sensibiliser les acteurs locaux, élus et populations</li> <li>▪ Susciter des vocations féminines</li> <li>▪ Construire un marquage du territoire – villages étoilés</li> <li>▪ Soutenir des pratiques amateurs ouvertes à tous</li> </ul>	<p>20 communes minimum labellisées 3* villages étoilés</p> <p>Economies d'énergie réalisées</p> <p>Prestataires d'hébergements en capacité de parler astronomie avec leurs clients</p> <p>Culture et connaissances scientifiques et techniques liées aux filières astronomie et air largement diffusées auprès des jeunes du territoire</p> <p>Passerelles entre les pratiques locales et les sports aériens et l'astronomie établies.</p> <p>Démarches de filières bi départementales ancrées</p> <p>Gain en cohésion du système touristique local</p> <p>Attractivité et positionnement astronomie du Pays, et de Sisteron, renforcés -Gain de notoriété</p>

<p><b><u>Axe 4. Qualifier et adapter l'offre touristique et les conditions d'accueil</u></b></p> <p><b>Mettre en place les conditions d'un réceptif local performant</b> qui soit d'abord adapté aux clientèles ciblées par les filières AIR/LUMIERE, pour ensuite diffuser méthodologiquement et opérationnellement à toutes les clientèles du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre en compte les <b>besoins spécifiques</b> des filières air-lumière et les <b>articuler aux besoins généraux</b> à la fois des séjournants touristiques et des populations locales</li> <li>▪ <b>Mettre en place une logistique de séjour et d'accueil</b> qui permettra de rebondir sur toutes les opportunités et de s'orienter vers une stratégie de conquête.</li> </ul>	<p>Offre d'hébergements qualifiée et adaptée, en capacité de réponse aux besoins des clients des filières</p> <p>Charte d'engagement signée par une majorité des opérateurs touristiques du territoire - Club des hébergeurs s'engageant sur des accueils thématiques</p> <p>Gamme structurée de produits qualifiés pour différents publics : amateurs, initiés, pratiquants, découvreurs, contemplatifs</p> <p>Compatibilité des conditions d'accueil et de séjour avec les pratiques des clientèles, en particulier hors saison.</p> <p>Accessibilité accrue (mobilités éco-citoyennes)</p> <p>Actions et investissements collectifs reposant sur une étude préalable solide (positionnement du projet, clientèles, équilibre économique)</p> <p>Etalement des séjours touristiques accru sur l'année</p>
<p><b><u>Axe 5. Communiquer, promouvoir et mettre en marché l'offre thématique AIR/LUMIERE</u></b></p> <p>Asseoir les fonctions aval du tourisme.</p> <p><b>Assurer la lisibilité de la gamme structurée de produits thématiques mis en place</b> (<i>action des volets précédents</i>)</p> <p><b>Renforcer la notoriété du territoire sur ces filières d'excellence :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conduire des événements d'attractivité internationale</li> <li>▪ Relayer l'offre construite autour de ces filières - par une mobilisation de l'ensemble des acteurs</li> <li>▪ Mettre en place des actions de prospection très ciblées</li> </ul>	<p>Réalisation d'une « Star party » : accueil de 400 à 500 personnes sur 3 à 4 nuits.</p> <p>Le territoire Sisteronais Buëch est inscrit dans l'agenda incontournable des astronomes amateurs européens et dans celui des équipementiers de l'astronomie ; il est connu par les amateurs et le grand public des sports aériens</p> <p>Ancrage local des filières des sports aériens et astronomie</p> <p>Gain en notoriété et image sur les filières Air/lumière</p> <p>Gain en crédibilité sur la capacité à accueillir et organiser un événement international</p> <p>Conquête et fidélisation de nouvelles clientèles nationales et internationales</p>

## 5. De solides partenariats établis

L'élaboration du projet touristique du Pays Sisteronais Buëch a permis d'établir et de renforcer de solides partenariats. Ceci se traduit par le nombre d'actions, toutes cohérentes et articulées entre elles, et les maîtrises d'ouvrage impliquées, tant publiques que privées, participant à ce projet d'ensemble.

- ⇒ Les communautés de communes qui forment le Pays Sisteronais Buëch, et leurs communes membres : Communauté de Communes du Haut Buëch, Communauté de Communes Interdépartementale des Baronnies, Communauté de Communes de La Motte du Caire - Turriers, Communauté de Communes du Laragnais, Communauté de Communes de Ribiers Val de Méouge, Communauté de Communes du Serrois, Communauté de Communes du Sisteronais, Communauté de Communes de la Vallée du Jabron, Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule
- ⇒ Leurs offices de tourisme : de Sisteron, de la Motte Turriers, de Laragne, Intercommunal des Baronnies (Rosans et Orpierre), de Serres, du Haut Buëch ; l'office de tourisme de Veynes ; – et Buech.com
- ⇒ Les départements des Hautes Alpes et des Alpes de Haute Provence et leurs comités départementaux du tourisme ; ADT 04, CDT 05 ; le pôle d'excellence rurale Excell'Air
- ⇒ Les opérateurs privés porteurs d'actions déjà identifiées et figurant dans le plan d'action
- ⇒ Les opérateurs privés associés à l'élaboration du projet et intégrés dans les actions qui seront conduites : l'ensemble des hébergeurs, les clubs et opérateurs des sports aériens et de l'astronomie, les prestataires d'activités touristiques du Pays et des territoires voisins
- ⇒ Le Syndicat de Préfiguration du Parc Naturel Régional des Baronnies, le SMICAR (*Syndicat Mixte Intercommunautaire des Activités de Randonnée*)

## 6. L'innovation au service du développement touristique

### **L'innovation consiste à intégrer les filières Sports aériens et Astronomie dans le système touristique local.**

On mesure la déconnexion actuelle de ces filières par quelques indices révélateurs :

- Les 3 acteurs majeurs de l'astronomie installés sur le territoire ne se connaissent que par courriel.
- Les élus locaux n'ont pas connaissance de la carte du ciel nocturne qui met en évidence le territoire comme l'un des plus favorables en France — après les Pyrénées, autour du Pic du Midi — pour l'observation du ciel.
- Le championnat du monde 2009 de Deltaplane est valorisé uniquement par les communes de Laragne et Ribiers qui accueillent physiquement l'événement.

### **L'innovation consiste à changer la façon de piloter le tourisme.**

- Elus et collectivités détentrices de la compétence tourisme, partageant un projet collectif à l'échelle du Pays,
- Acteurs privés associés à la réflexion stratégique et à la co-gestion du tourisme
- Offices de tourisme légitimes à l'échelle de leur collectivité délégataire et dotés d'une feuille de route précise pour leur organisation à l'échelle du Pays

### **L'innovation consiste à reconnaître le Pays dans son rôle de charnière,** en relais des politiques départementales.

S'inscrire en parfaite intelligence avec les actions engagées aux échelles départementales et bi départementales :

- ⇒ Profiter de la dynamique engagée sur l'astronomie par le CDT 05
- ⇒ Profiter des actions engagées et du travail accompli dans le cadre du PER Excell'air

Dans les deux cas, décliner au plan local, animer et faire fructifier les travaux par un ancrage territorial et une implication d'acteurs qui font aujourd'hui défaut dans les procédures citées.

### **L'innovation consiste à conjuguer les spécificités de deux filières liées au ciel pour mettre en œuvre un véritable plan pour désaisonnaliser l'activité touristique.**

- ⇒ L'astronomie se pratique toute l'année (les quinzaines sans lune) et les conditions d'observation sont optimales en hiver (nuit courtes)
- ⇒ Les sports aériens connaissent une période d'activité importante en début de printemps (mars, avril, mai).

**L'innovation consiste à associer dans un objectif de gestion environnementale** du territoire — rejoignant le positionnement éco-territoire retenu pour le programme Leader — deux filières aux objectifs convergents.

- ⇒ L'astronomie a besoin de préserver la pureté du ciel (absence de pollution de l'air, absence de pollution lumineuse) et induit des comportements respectueux (exemple « villages étoilés »)
- ⇒ Les sports aériens, aujourd'hui fortement dépendants de moyens mécaniques de transport (avions, navettes routières pour les sites de décollage,...), ont besoin de franchir un cap vers les nouvelles technologies de motorisation électrique pour réduire à la fois leurs impacts sur l'environnement et les coûts de pratique de ces activités afin de s'ouvrir au plus grand nombre (dans un contexte de baisse, générale en France, du nombre des pratiquants).

**L'innovation consiste à affronter ensemble la forte inégalité homme/femme** constatée dans ces deux filières.

80% des pratiquants astronomes sont des hommes,

90% des pratiquants des sports aériens sont des hommes.

S'attaquer à ce problème par des actions de sensibilisation pour tous les publics, en particulier en milieu scolaire, et par des actions spécifiques à destination des femmes et des jeunes filles, est un défi que de nombreux acteurs de ces filières sont prêts à relever. C'est un challenge collectif à accompagner dans la durée.

**Enfin de nombreuses innovations** sont au cœur de plusieurs projets d'actions privées ou publiques :

- ⇒ Une usine de télescopes accessibles du monde entier par Internet, un système innovant de robotisation et une mise en œuvre remarquable de l'énergie solaire ;
- ⇒ Le premier aéroclub électrique utilisant des énergies douces ;
- ⇒ Une démarche concertée de labellisation des « villages étoilés » liée à un projet pédagogique dans les écoles.

## 7. Le Pilotage du projet et sa Gouvernance

### 7.1. Les instances

#### ⇒ Le pilotage du projet est effectué par le Groupe de Portage Politique Tourisme du Pays Sisteronais-Buëch

Le Pays Sisteronais-Buëch est d'abord l'espace de réflexion et d'élaboration de la politique d'aménagement du territoire par les 9 EPCI qui le constituent. La volonté de construire une stratégie touristique partagée par les 9 EPCI à l'échelle du Pays s'est exprimée par une première étape d'étude de positionnement (2007).

La démarche de construction du projet touristique du Pays a marqué la **responsabilité et le rôle décideur des communautés de communes** sur le développement touristique. Un Groupe de Portage Politique Tourisme a été constitué, afin d'assurer le réel portage politique par les élus des EPCI et Pays, réunissant :

- le Président et les vice-Présidents du Pays
- le Président (ou un élu désigné) de chaque communauté de communes (les élus peuvent être accompagnés du Directeur de la Communauté de communes ; seul l'élu est décideur)

#### **Le Groupe de Portage Politique :**

- Détermine la stratégie touristique et les modalités de sa mise en œuvre ;
- Etablit les critères de décision sur les actions touristiques ;
- Effectue les arbitrages au regard de ces critères ;
- S'assure de la réalisation des actions et de leur conformité ;
- Décide l'évaluation des actions les plus significatives et l'évaluation globale du projet ;
- Anime en continu la mise en œuvre et l'actualisation de la stratégie touristique.

**Il se réunira au moins deux fois par an, pour le suivi du projet touristique FEDER.** Par ailleurs il se réunira de façon régulière pour assurer la cohérence de l'action touristique du Pays à travers les différents programmes qui la mettent en œuvre.

#### ⇒ La Gouvernance du projet associe les Offices de tourisme et des opérateurs

La mise en place, fin 2008, d'une **commission tourisme** réunissant les communautés de communes et leurs offices de tourisme est une première étape de la gouvernance du Pays pour son projet touristique.

Pour la construction du projet touristique, le Pays a sollicité les 180 opérateurs touristiques du Pays pour participer à des ateliers généraux, puis a conduit des ateliers thématiques sur les sports aériens et l'astronomie. Les 35 opérateurs alors présents ont

manifesté leur intérêt à développer des complémentarités ; cette association des opérateurs montre la voie d'une **gouvernance à structurer, impliquant des opérateurs aux côtés des élus et offices de tourisme**. Ainsi la commission tourisme devient représentative du système touristique local (élus, offices de tourisme, opérateurs, investisseurs, clients), faisant participer les entreprises touristiques à un système local qui gagne en performance collective.

C'est bien un des objets du projet touristique, qui contribuera, par là même, à redynamiser également le conseil de développement. La commission tourisme élargie :

- Partage la vision prospective du tourisme
- Conduit l'évaluation des programmes et actions en cours dans le champ du tourisme

Les **modalités de la gouvernance** ont été ainsi actées :

- réunion de présentation du projet touristique FEDER à toutes les personnes conviées à son élaboration
- réunions régulières de la commission tourisme, amenée à associer progressivement des acteurs privés (sur des modalités qui seront établies au deuxième semestre 2009).
- conduite de chantiers sur des problématiques transversales tourisme (par exemple, charte d'engagement des opérateurs)
- constitution de groupes de projets, pouvant à terme déboucher sur un/des clubs d'opérateurs.

⇒ **Les moyens du pilotage et de la gouvernance sont inscrits dans le plan d'action**, qu'ils bénéficient d'un financement spécifique ou non.

**Le suivi technique du projet touristique est assuré par le Pays Sisteronais Buëch**, qui anime les réunions du Groupe de Portage Politique et de la commission tourisme élargie.

**Une démarche de formation- action est conduite avec les élus, avec les offices de tourisme**. Elle a pour objet de construire collectivement un modèle d'organisation du tourisme adapté à la situation singulière du territoire Sisteronais Buëch, et faire progresser conjointement les élus locaux et les offices de tourisme sur une optimisation des outils à l'échelle du Pays.

**Une fonction d'ingénierie de développement touristique de la double filière Sports aériens - Astronomie est portée par le Pays**. Elle favorise l'émergence des projets individuels et collectifs, met en place les conditions de l'innovation, impulse une démarche collaborative entre les porteurs de projets et favorise les synergies entre les acteurs (au sein de chaque filière, entre les filières). La fonction d'ingénierie intervient en appui individuel et collectif, en constituant des groupes projets d'opérateurs, dans le montage de projets, la recherche d'opérateurs : la fonction de développement est au coeur du projet.

**Une mission Coordination, prospection et commercialisation**, articulée avec la fonction précédente, a pour objet une prospection et une promotion différenciée. Elle correspond à un changement de posture vis-à-vis de la promotion en construisant une véritable stratégie et en fixant des priorités sur lesquelles des marges de progression sont crédibles et accessibles avec les moyens disponibles au plan local. La mission vise à développer le potentiel économique de séjours hors saison sur les thématiques ciblées, et atteindre les cibles par des actions précises.

## 7.2 Les principes et les critères de décision

Les actions figurant dans le pré-programme, et qui seront intégrées dans le programme à venir, ont été analysées et retenues au regard des critères de décision présentés ci-dessous. Ces critères de qualité expriment les options fortes du projet touristique innovant FEDER. Ils ont été affinés en réunion de bureau restreint du Pays, puis débattus et validés par le Groupe de Portage Politique.

<b>I</b>	Innovation touristique	<b>1</b>	Différenciateur Air / Astronomie Innovation organisationnelle Innovation EFN (environnement/égalité homme-femme/technologique)
<b>S</b>	Structurant, compétitivité	<b>1</b>	Conforme aux objectifs du projet global Impact avéré du projet sur le développement économique durable du territoire Non distorsion de la concurrence pour les projets privés N'entre pas dans le champ concurrentiel pour les projets publics (ou carence avérée de l'initiative privée)
<b>Q</b>	Qualification du système touristique local	<b>1</b>	Contribue à la professionnalisation du système touristique local Inscrit des complémentarités, des synergies entre opérateurs Contribue au partage de la culture locale Air/Astronomie
<b>R</b>	Robustesse faisabilité	<b>2</b>	Robustesse du plan de financement de l'action Faisabilité vérifiée de l'action : critère requis pour toute action, publique comme privé, de montant important Engageable rapidement
<b>T</b>	Equilibre territorial	<b>1</b>	Pertinence à cette échelle territoriale Equilibre territorial du projet touristique
<b>Priorités transversales Européennes et françaises</b>			
<b>E</b>	Environnement	*	Conditionnalité : répond à au moins 3 thématiques parmi : <u>Réduction</u> : (1) consommations énergie (2) transports (3) consommations eau (4) déchets (5) limitation bruit (6) Economie des espaces, non consommation milieux naturels, qualification paysages (7) Gestion préventive des pollutions (8) amélioration biodiversité
<b>F</b>	Egalité homme-femme	*	Contribue positivement à l'égalité homme-femme
<b>N</b>	Qualité numérique	*	Les TIC sont utilisées comme un moyen d'atteindre les objectifs du projet

### 7.3. Le suivi et l'évaluation

**Le suivi** est effectué à partir de :

- Un tableau de bord : état d'avancement, indicateurs de réalisation (suivi physique et financier), points de vigilance ;
- 2 réunions par an du Groupe de Portage Politique.

Les indicateurs sont établis, pour chaque action au sein de la fiche-action, et pour le projet, en cohérence avec la définition des indicateurs commune aux programmes européens ; ainsi est préparée l'évaluation transversale (à l'échelle de la Région).

La grille d'évaluation, validée par le Groupe de Portage Politique, fixe des critères de qualité pour toute action menée : les critères de la décision servent pour l'évaluation.

**Une évaluation en continu est menée :**

- une question choisie chaque année fait l'objet d'un « zoom » particulier ;
- elle est approfondie en instance de concertation public-privé (commission tourisme et opérateurs) ;
- l'évaluation des actions les plus significatives est menée ;
- un temps commun sur le renseignement des indicateurs et la méthodologie d'évaluation des résultats (et des impacts) est tenu dès l'engagement du projet touristique.

**Une action est évaluée :**

- au regard de **ses propres objectifs** ;
- au regard de sa **satisfaction aux critères de qualité** ;
- au regard des **objectifs de l'axe dans lequel elle s'inscrit**.

L'évaluation globale du projet touristique s'effectue :

- au regard des objectifs opérationnels du projet : l'analyse est menée axe par axe, en intégrant les résultats du suivi et de l'évaluation des actions ;
- au regard des critères de qualité ;
- au regard des attendus régionaux et européens du programme FEDER.

## 8. Le plan d'action global du projet

**La structure du plan d'action**, que traduit la pondération entre les axes, exprime les décisions du Groupe de Portage Politique.

- les axes 1 et 2 mettent en œuvre les objectifs clés du projet (objectifs opérationnels 1 et 2) ; chacun a un budget conséquent : 31 et 29 % de l'ensemble ;
- les axes 3, 4 et 5 portent sur les conditions de leur mise en œuvre (40% au total)

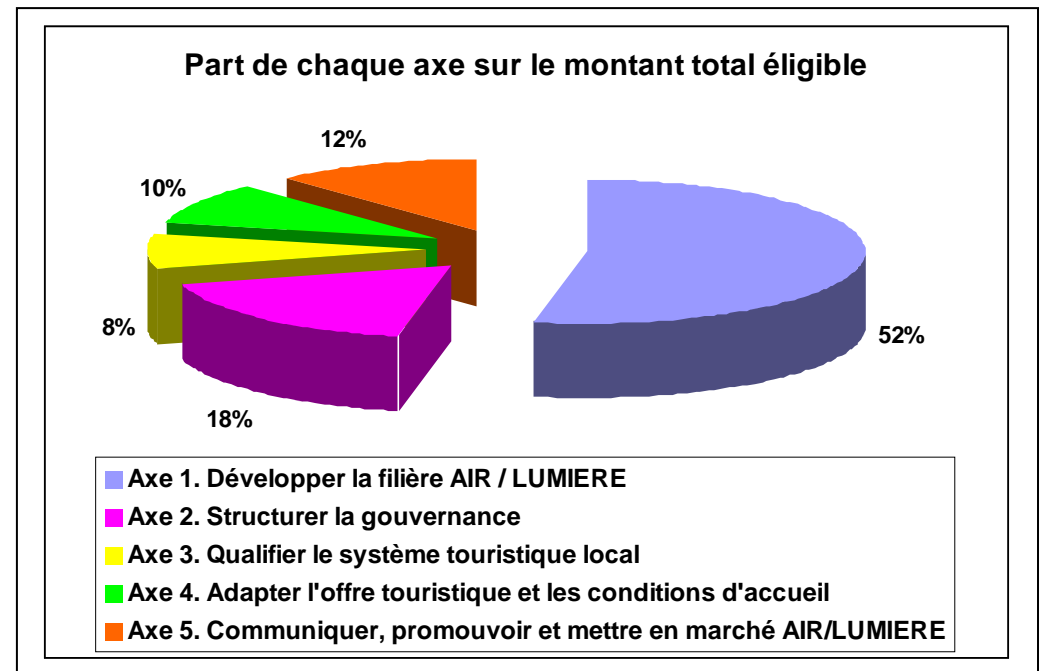
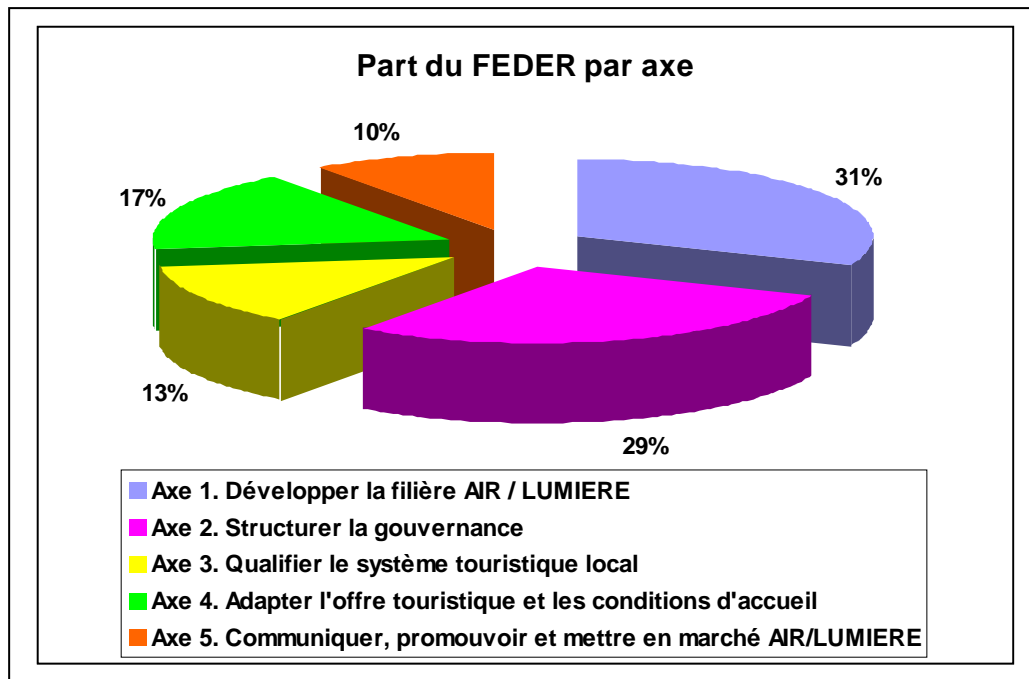
		<b>Part FEDER</b>	<b>Montant FEDER - €</b>	<b>Montant Eligible - €</b>
<b>Axe 1. Développer la filière AIR / LUMIERE</b>	Des projets structurants pour étoffer l'offre et garantir la légitimité du positionnement.	<b>31%</b>	<b>130 400</b>	<b>1 195 000</b>
<b>Axe 2. Structurer la gouvernance</b>	Se donner les moyens de porter ensemble un projet structurant. Optimiser l'organisation locale du tourisme.	<b>29%</b>	<b>120 000</b>	<b>402 500</b>
<b>Axe 3. Soutenir et partager une culture AIR/LUMIERE</b>	Des actions pour garantir l'ancrage local de ces filières.	<b>13%</b>	<b>55 680</b>	<b>174 000</b>
<b>Axe 4. Qualifier et adapter l'offre touristique et les conditions d'accueil</b>	Développer l'offre de base et la logistique de séjour.	<b>17%</b>	<b>68 800</b>	<b>215 000</b>
<b>Axe 5. Communiquer, promouvoir et mettre en marché l'offre AIR/LUMIERE</b>	Des événementiels porteurs de notoriété. Des actions de prospection ciblées.	<b>10%</b>	<b>40 500</b>	<b>270 000</b>
<b>TOTAL</b>		<b>100%</b>	<b>415 380</b>	<b>2 256 500</b>
<b><i>DONT A VENIR</i></b>		<b>36%</b>	<b>152 300</b>	<b>557 500</b>

L'accent est clairement mis sur le développement économique durable, la compétitivité et l'innovation, en inscrivant la complémentarité public et privé :

- **30% du montant total FEDER porte sur des actions à maîtrise d'ouvrage privée**
- **75% du FEDER axe 1 porte sur des actions à maîtrise d'ouvrage privée**
- **le montant total des actions à maîtrise d'ouvrage privée représente 52% du montant total des actions**

Le plan d'action exprime un pré-programme :

- toutes les actions ne sont pas connues encore ; pour chaque axe, une ligne « actions à venir » permet de financer des actions à venir, en particulier sous maîtrise d'ouvrage des communautés de communes, afin qu'elles aient le temps de l'élaboration de projets de qualité. Soulignons à cet égard la décision du Groupe de Portage Politique de vérifier en amont l'opportunité/la faisabilité de toute action importante
- il ne sera pas fait d'appel à projets particulier : la fonction d'ingénierie de développement alimentera la construction d'actions de qualité.



## 9. Cohérence et articulation avec les politiques régionales et départementales et l'engagement du Pays dans d'autres programmes européens

*L'annexe 9 propose un tableau de synthèse des convergences identifiées entre le projet et les schémas de développement touristiques de la Région et des deux départements.*

### 9.1. Une complémentarité interdépartementale en marche

Construit en associant l'Agence de développement touristique des Alpes de Haute-Provence et le Comité départemental du tourisme des Hautes Alpes, le projet inscrit pleinement le Pays comme trait d'union entre les deux départements. Il permet de compléter et de consolider l'offre touristique d'un Pays qui, avec le Buëch, reste le parent pauvre des Hautes-Alpes et qui, pour sa partie bas-alpine, doit structurer une offre solide pour exister dans une Haute-Provence - destination infra-départementale - fortement aspirée vers le sud et le Luberon. Dans ce cadre, Sisteron est appelé à jouer davantage son rôle de « pôle d'attractivité » du Pays.

Le territoire de pertinence pour la filière Air, reconnu par l'ensemble des acteurs, est le massif des Alpes du sud. Dans ce cadre, le Pays Sisteronais-Buëch, par son rôle de trait d'union entre les deux départements et par la densité de son offre de sports aériens, occupe une place privilégiée au cœur du massif. Le projet s'intègre en cohérence et en continuité des actions bi-départementales engagées dans le cadre du PER Excell'air (cf. annexe 3)

Le pôle d'excellence rurale Excell'air, intégré dans le pôle de compétitivité PEGASE, a permis des investissements de développement économique conséquents. Le PER comprend trois piliers : projets d'innovation par les entreprises ; investissements sur aérodrome et aéroports ; actions de promotion. Fin 2009, le pôle Excell'Air arrive à son terme, des balises devaient être financées sur l'ensemble des aérodromes (10-15 balises), et une amélioration de la signalétique engagée. Un accent important a été mis sur l'aire de Gap-Tallard et sur l'aérodrome de Saint Crépin, mais il n'y a guère eu d'actions spécifiques sur le territoire du Pays. C'est pourquoi deux actions portent sur cet objet dans l'axe 1 du projet touristique (maîtrise d'ouvrage Bleu Alpin et aéroclub de Sisteron).

Les actions qui ont été mises en œuvre via le PER Excell'air ne comprennent **pas d'animation de terrain ni de mise en réseau avec un objectif de développement touristique** : c'est précisément sur cette dimension que s'inscrit prioritairement le projet Feder, afin de faire levier sur l'économie touristique.

Le projet touristique Feder du Pays a donc été construit en articulation avec le pôle Excell'Air et les deux instances départementales du tourisme, afin de construire des complémentarités et des synergies entre les opérateurs, et de contribuer à valoriser les investissements départementaux et du pôle Excell'Air sur les aérodromes.

Le site Alpes Envol est un exemple des actions Excell'Air servant de point d'appui. Son importance stratégique et sa légitimité sont garanties par l'implication des deux départements, Conseil général et CDT, et notamment ADT 04, dans la pérennité du site (hébergement et gestion technique). Le projet apporte l'ingénierie et l'animation de terrain nécessaires à la dynamique du site et à sa résonance avec les besoins de mise en avant des acteurs publics et privés qui font vivre la filière.

Pour la filière astronomie, le Pays est en situation de trait d'union entre le Pic de Bure, les observatoires de Puimichel et de Saint Michel l'observatoire, pour l'existant, les projets de Savines-le-Lac et de route de la lumière, pour l'avenir.

**Le CDT 05** s'est investi depuis 2008 sur le thème de l'astronomie avec pour objectif de valoriser les conditions remarquables d'observation du département et plus spécifiquement de deux territoires haut-alpins, le Queyras et le Buëch, poursuivant sur ce dernier territoire un **objectif de diversification** et de mise en valeur du **sud du département** (cf. annexe 3). En effet, on trouve dans la zone du Pays Sisteronais-Buëch des conditions optimales pour l'astronomie : pollution minimale (lumineuse et industrielle), ciel dégagé, peu de turbulences, excellentes conditions atmosphériques.

La mise en réseau des acteurs de la filière est soutenue par le chargé de mission du CDT 05, très intéressé par un programme du Pays sur l'astronomie qui accompagne les initiatives publiques et privées et permet de les inscrire dans une dynamique de filière organisée, connectée au système touristique local (ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui). L'exemple du projet de ferme des télescopes à Moydans est représentatif de cette dynamique : un projet ouvert sur le territoire et sur les partenariats, portant un fort potentiel de rayonnement et la capacité de devenir un projet leader pour le territoire.

L'ADT 04 n'a pas de programme spécifique concernant l'astronomie mais valide l'intérêt d'y travailler de façon interdépartementale en y associant les observatoires de Saint-Michel et de Puimichel. Plus éloigné géographiquement du Pays, l'observatoire du Chiran participe aussi de l'offre « astronomie » des Alpes de Haute-Provence. Cette filière s'intègre parfaitement dans le développement du tourisme durable poursuivi par le département.

Au-delà des niveaux départementaux, le **réseau régional**, constitué autour de l'Observatoire Marseille Provence, assurera la mise en réseau contribuant au développement de la filière.

## 9.2. Convergence des stratégies

*Pour ce qui concerne la Région, le projet participe aux quatre axes de la stratégie touristique régionale 2006 - 2010, en s'inscrivant dans 9 des 12 objectifs opérationnels et dans 9 des 32 chantiers proposés. Pour les Alpes de Haute-Provence, le projet participe également aux quatre axes stratégiques (5/15 objectifs opérationnels et 7/23 actions).*

Les schémas de développement de la Région, des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes ont été développés dans une logique de convergence qui permet de dégager quelques grandes tendances communes des stratégies affichées, tendances dans lesquelles le projet du Pays Sisteronais-Buëch s'inscrit pleinement :

### ⇒ **Compétitivité économique :**

- **par la mutualisation des moyens, les regroupements à l'échelle territoriale pertinente, la clarification des rôles et des missions des différents acteurs opérant dans le champ du tourisme** : le projet, particulièrement dans son axe 2, a pour ambition d'optimiser l'organisation locale du tourisme dans ce sens ; en outre, le Pays se trouve ainsi en première ligne, dans le cadre de la collaboration interdépartementale liée à la filière de sports aériens, collaboration encouragée aussi par l'échelon régional.
- **par le soutien aux démarches d'innovation et de qualité** : la dynamique du projet porté par le Pays doit, à travers des fonctions d'ingénierie proches du terrain, contribuer à l'émergence d'actions innovantes et pérennes, à une nécessaire mise en réseau et professionnalisation des acteurs pour un meilleur accueil touristique.
- **en favorisant le tourisme en toutes saisons pour un meilleur équilibre économique des acteurs privés et des territoires** : le projet s'appuie sur des activités dont l'attractivité maximale se trouve en dehors de la haute saison d'été dont le Pays est actuellement particulièrement prisonnier ; le ciblage des clientèles de proximité, entre autres, est un point commun aux stratégies régionale, départementales et du projet.

### ⇒ **Des exigences sociales :**

- **par la volonté de faire un tourisme pour tous et en particulier pour les jeunes** : en s'appuyant sur des filières d'excellence, légitimées par des spécialistes de haut niveau, le projet a pour ambition d'élargir la cible de ces activités et d'en diffuser la culture et les pratiques auprès d'un public plus large (touristes et habitants).
- **par la recherche de l'appropriation par les populations locales des actions touristiques déployées et des potentiels des territoires** : le projet est particulièrement attentif à la gouvernance touristique locale et a pour ambition de fonder les bases d'un véritable système touristique local, dans lequel les chartes d'accueil, par exemple, ont toute leur place.

### ⇒ **Des exigences environnementales :**

- non explicitement traduites dans les axes et les objectifs des schémas de développement touristique, cet aspect du tourisme durable est intrinsèquement inscrit, à travers les diagnostics établis, dans les territoires exceptionnels de l'arrière-

pays : le projet, ancré dans la symbolique de la pureté du ciel et de la qualité de l'air, s'attache à favoriser des actions qui renforcent la qualité environnementale du Pays.

### **Des plans d'action complémentaires**

Au plan opérationnel, le projet s'est attaché à trouver l'échelle adéquate pour chaque action afin de s'inscrire en complémentarité ou en déclinaison des plans d'action régional et départementaux. En particulier, il reprend à son compte le souhait de la Région de clarifier « les champs d'intervention respectifs des différents échelons des collectivités territoriales et de leurs émanations publiques et privées afin d'engager une meilleure coordination de l'action touristique ».

Ainsi par exemple, alors que la mise en marché est en voie d'organisation à l'échelle départementale voire bi-départementale (plateforme permettant de remonter les produits jusqu'au niveau national), le projet se concentre sur la fonction réceptive que doivent, dans ce contexte, jouer les instances locales.

Par ailleurs, le projet s'attache à mettre en place les conditions d'une gouvernance et d'une organisation locales qui permettront de relayer les actions prévues par la Région et les départements sur les questions telles que : la mise en réseau des acteurs, la qualité, la professionnalisation, la remontée des informations dans les bases de données touristiques interfacées.

A son échelle, sur les thématiques AIR/LUMIÈRE, le projet prévoit d'assumer localement la maîtrise d'ouvrage publique ou privée, d'événements emblématiques à dimension locale, régionale, nationale ou internationale contribuant ainsi à la politique événementielle prévue par les schémas de développement touristique.

### **9.3. Un projet complémentaire des engagements du Pays dans d'autres programmes européens**

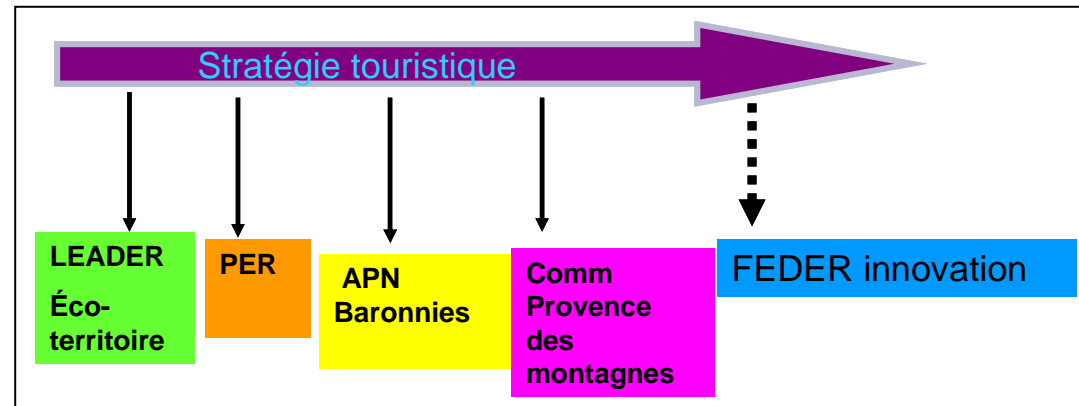
Depuis son origine, et sur la base des constats et des objectifs dressés dans la Charte de Développement Durable, l'action toute entière du Pays se fonde sur une stratégie articulée autour de trois grandes orientations :

- **assurer un développement économique équilibré du territoire,**
- **renforcer l'attractivité du territoire et offrir un cadre de vie de qualité,**
- **renforcer la cohésion du Pays.**

La mise en cohérence de ces orientations, à la vue des problématiques et des énergies locales, implique pour le Pays de dégager les conditions d'une unité et d'une solidarité locale durable.

Fort de cela, le Sisteronais-Buëch s'est intéressé notamment à la construction d'une politique touristique locale s'appuyant sur les préconisations de l'étude de positionnement touristique réalisée en 2007. Le territoire s'est attaché dans un premier temps à développer des outils de communication communs aux 7 offices de tourisme du territoire, ceci autour d'une marque territoriale « la Provence des montagnes ». L'étude de positionnement touristique a identifié trois axes de développement caractéristiques de notre territoire : le patrimoine naturel et culturel, les activités de pleine nature, et le potentiel de la filière Air et lumière. Les deux premiers sont d'ores et déjà abordés dans le cadre du PER « un itinéraire interactif dans le Sisteronais Buëch » et dans les appels à projet « Activité de pleine nature » portés par la communauté de communes de la vallée du Jabron et le Syndicat mixte du projet de PNR des Baronnies provençales.

Ces projets de développement nécessitent de clarifier les liens/passerelles entre les différentes sources de financement et la stratégie développée dans le cadre de l'innovation touristique, l'objectif étant de rechercher la cohérence dans la structuration de notre système touristique local.



**Les lignes du FEDER 4.2 et les contreparties du CPER seront mobilisées sur le plan d'actions de la candidature tant sur les lignes d'investissement que sur les lignes de fonctionnement. Relèveront du FEADER mesure 313 les investissements qui concerneront les hébergements et les actions de promotion propres à cette stratégie mais qui apporteront une vision cohérente à la politique touristique locale.**

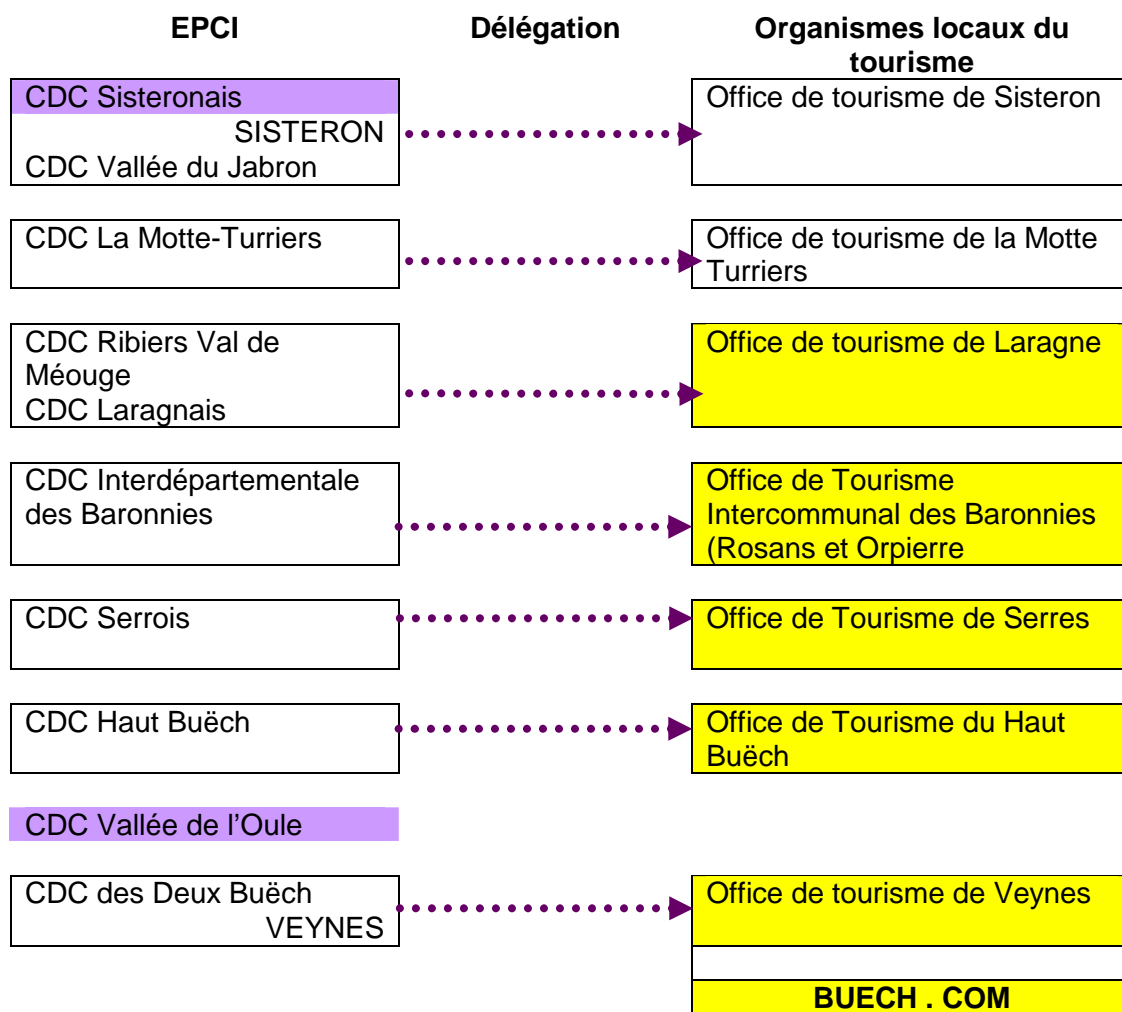
**Le dispositif LEADER « un éco-territoire en marche »** devra permettre l'accompagnement de démarches éco-touristiques qui viendront soutenir/appuyer notre stratégie dans un souci de préservation de la qualité de notre cadre de vie. En outre, LEADER devrait permettre d'aborder la question et/ou d'expérimenter des techniques pour développer la mobilité douce.

PAYS SISTERONNAIS BUËCH	FEDER		CPER		FEADER	
	Mesure		Mesure		Mesure	
Contractualisation Innovation touristique « ciel mon Pays »  Dispositif LEADER « un éco-territoire en marche » Optimiser et diversifier l'économie locale – Promotion d'une approche « raisonnée » de l'économie - Promotion des démarches éco-touristiques	4.2	Création et adaptation de projets ou produits touristiques de qualités (hors promotion et hébergement) contribuant à soutenir l'économie locale au sein d'une stratégie à l'échelle du territoire organisé	4.2.1	Définition et réalisation de projets et produits touristiques	313	Promotion des activités touristiques dans les territoires ruraux organisés, amélioration de l'organisation et de la promotion des activités touristiques ; création ou amélioration de structures d'hébergement
					4	LEADER
Axe 1. Développer la filière	Actions en faveur du développement économique de la filière. Création développement ou adaptation de projets touristiques					Si projet en lien avec la création ou amélioration d'un hébergement gîte et chambre d'hôte
Axe 2. Structurer la gouvernance et optimiser l'organisation locale du tourisme	Accompagner la mise en œuvre de cette stratégie à l'échelle du territoire organisé. Permettre la mise en place de produits touristiques structurants.					
Axe 3. Soutenir et partager une culture AIR/LUMIERE pour garantir l'ancrage local	Soutenir la démarche d'émergence par le développement d'une prise de conscience partagée de la démarche de projet					
Axe 4. Qualifier et Adapter l'offre touristique et les conditions d'accueil						
Axe 5. Communiquer promouvoir et mettre en marché	Action de promotion et commercialisation en lien avec la filière					Action de promotion et marketing sur les volets patrimoine et activités de pleine nature 313/LEADER Mobilité douce dans le cadre de notre candidature LEADER « un éco-territoire en marche »

## PARTIE II - ANNEXES

### ANNEXE 1 L'organisation locale du tourisme – éléments de diagnostic

#### L'organisation locale du tourisme : compétences et délégations



#### L'organisation locale du tourisme en chiffres

- 8 000 lits marchands
- 19 000 lits non marchands
- 26 000 habitants

Soit un taux de touristicité à peine supérieur à 1 lit par habitant.

- 7 structures offices de tourisme dont 5 de statut intercommunal ou intercommunautaire et 2 de statut hybride (Sisteron et Veynes) à la fois OT municipal et OT intercommunal
- 17 emplois (en équivalent temps plein)
- 70 000 visiteurs accueillis « au comptoir » par les 7 points d'accueil (doubles comptes)
- 686 cotisations perçues (doubles comptes)
- 400 000 € de subventions versées par les communes et CDC (auxquels s'ajoutent fonds leader, CG, etc...)
- Budgets consolidés de 880 000 € environs
  - dont 350 000 € CA commercialisation de produits touristiques par 3 structures habilitées à commercialiser

## **Observations sur l'organisation locale du tourisme :**

**L'entité Buëch** est structurée de longue date par une organisation par filière :

- Hébergement : Au fil du Buëch
- Randonnée : SMICAR
- Patrimoine : écomusée du Buëch (SIVU)
- Communication : Buëch.com

La communauté de communes des Deux Buëch ne fait pas partie du Pays Sisteronais-Buëch mais l'office de tourisme de Veynes fait partie de l'association Buëch.com (association entre offices de tourisme) et participe à ce titre à la communication Provence des Montagne portée par le Pays.

La structuration touristique est néanmoins restée au stade informel d'une association entre offices de tourisme sans commande politique et sans moyens humains dédiés.

**La communauté de communes du Sisteronais** n'a pas la compétence tourisme. L'office de tourisme de Sisteron reste un office municipal, conventionné en sus par la communauté de communes de la Vallée du Jabron.

**L'office de tourisme de la Motte-Turriers** est un véritable opérateur touristique local : dans un contexte d'offre touristique faible et de dynamique privée réduite, il assure les missions de développement de l'offre et de produits touristiques, d'agence réceptive et de gestionnaire d'équipement (via ferrata).

A l'échelle du Pays et des 7 structures existantes un travail de redéfinition des missions, depuis l'accueil et la gestion de l'information jusqu'à la promotion, est nécessaire pour optimiser les moyens (importants) mis en œuvre et dégager « à moyens constants » des financements pour porter ensemble les fonctions de structuration de l'offre, d'animation et de professionnalisation des acteurs du tourisme, de prospection et d'aide à la commercialisation.

## ANNEXE 2 La construction progressive du projet

**La construction du projet touristique « Ciel, mon Pays » s'est faite de manière progressive**, ainsi que le présente le schéma ci-dessous, et a dessiné la configuration des instances de gouvernance du projet touristique du Pays Sisteronais Buëch.

- Le groupe de portage politique, cheville ouvrière du projet, rassemble un élu par communauté de communes, le président ou un délégué, accompagné s'il le souhaite du directeur, et le président et un vice –président du Pays : il a défini et validé la stratégie touristique et les axes opérationnels du projet, les actions structurantes, les pondérations du plan d'action, les choix de partenariat et de financement.
- La Commission tourisme associe les offices de tourisme, et s'ouvre aux partenaires du Pays et de son projet touristique (notamment syndicat de préfiguration du PNR Baronnies, comités départementaux du tourisme), elle installe la gouvernance du projet.

Une quinzaine d'entretiens et de réunions ciblées (élus, directeurs d'EPCI, directeurs d'office de tourisme, opérateurs touristiques, CDT, syndicats touristiques) ont permis de bien cerner les enjeux amont du projet et d'affiner les axes de projet et certaines actions, et de définir et affirmer les partenariats sur les actions.

Six ateliers se sont tenus, réunissant chacun de 10 à 15 personnes : un atelier avec les Offices de tourisme, trois ateliers avec des opérateurs touristiques, hébergeurs et prestataires (les 180 opérateurs présents sur le Pays ont été conviés, 35-40 d'entre eux sont venus en atelier) Travailler ensemble au sein d'un espace plus large, construire les complémentarités entre opérateurs, développer un tourisme porteur de sens « décliner l'éco-territoire en faisant preuve d'ambition », telles sont les idées fortes qui ont fédéré les opérateurs, ainsi réunis pour la première fois à l'échelle du Pays. Deux ateliers ciblés sur les filières air/astronomie et sports aériens se sont déroulés après la validation des axes opérationnels du projet, afin de définir de façon commune les actions clés du projet.

## Les étapes de construction du projet

..

13 février	<b>Réunion 1 - Engagement- Commission Tourisme</b>			
25 février	<b>Réunion 1 - Groupe de portage politique Positionnement stratégique du projet</b>			
	<b>Ateliers Projet - Système Touristique Local</b>			
9, 23-24 mars	<b>Atelier 1 OT Présidents Directeurs</b>	<b>Atelier 2 avec opérateurs privés</b>	<b>Atelier 3 avec opérateurs privés</b>	<b>Atelier 4 avec opérateurs privés</b>
2 avril	<b>Réunion 2 - Groupe de Portage Politique Stratégie touristique, objectifs opérationnels et axes du projet</b>			
9 avril	<b>Réunion 2 - Commission Tourisme</b>			
24 avril	<b>Atelier Astronomie</b>		<b>Atelier Sports aériens</b>	
11 mai	<b>Réunion technique Communautés de Communes</b>			
12 mai	<b>Réunion partenaires CG - CDT - 04 /05</b>			
20 mai	<b>Réunion - Bureau restreint de Pays Réunion 3 - Groupe de portage politique - Plan d'action</b>			
3 juin	<b>Réunion 4 - Groupe de portage politique Plan de financement. Gouvernance</b>			
	<b>Réunion 3 - Commission Tourisme</b>			

### ANNEXE 3 La filière AIR /sports aériens

Gap-Tallard est le grand centre de sports aériens des Alpes du Sud. De nombreux sites interviennent dans une complémentarité à renforcer sur les deux départements. Le mondial 2009 de Delta se déroule du 20 juin au 4 juillet sur le site de Chabre –Laragne.

Sur le territoire du Pays Sisteronais Buëch, les sites de pratiques sont les suivants : Aspres sur Buëch (aérodrome Chevalet, ULM, aéromodélisme) ; La longeagne (parapente, delta) ; Serres - La Bâtie Montsaléon (aérodrome, planeurs) ; Montagne de Chabre (deltaplane, parapente) ; Valbelle (parapente, delta) ; Ribiers (aéromodélisme) ; Sisteron (parapente) ; Saint Geniez (parapente) ; Mézien (parapente, delta) ; Vaumeilh (aérodrome, avion léger, planeur) ; La Motte du Caire (aérodrome, planeur) ; Piégut (parapente, delta).

Le pôle d'excellence rurale Excell' Air, intégré dans le pôle de compétitivité PEGASE, a permis des investissements de développement économique conséquents. Fin 2009, le pôle Excell'Air arrive à son terme, des balises devraient être financées sur l'ensemble des aérodromes (10-15 balises), et une amélioration de la signalétique engagée. Un accent important a été mis sur l'aire de Gap-Tallard et sur l'aérodrome de Saint Crépin, mais il n'y a guère eu d'actions spécifiques sur le territoire du Pays. C'est pourquoi deux actions portent sur cet objet dans l'axe 1 du projet touristique (maîtrise d'ouvrage Bleu Alpin et aéroclub de Sisteron).

Le site Alpes Envol est un exemple des actions Excell'Air servant de point d'appui. Son importance stratégique et sa légitimité sont garanties par l'implication des deux départements, Conseil général et CDT, et notamment ADT 04, dans la pérennité du site (hébergement et gestion technique). Le projet apporte l'ingénierie et l'animation de terrain nécessaires à la dynamique du site et à sa résonance avec les besoins de mise en avant des acteurs publics et privés qui font vivre la filière.

## Les clientèles des pratiques des sports aériens

(Sources : entretiens, enquête et comptes-rendus de Excell'Air)

Les pratiquants	Les découvreurs
<p>On constate un tendancier de diminution de la pratique des sports aériens, qui se traduit par la diminution régulière du nombre de licenciés (30% de renouvellement chaque année, ou de licences qui ne sont pas prises en continuité)</p> <p>La diminution est notable sur les sports aériens mécaniques (avion, parachute). Croissance probable du parapente (et speed riding), sauts et activités technologiques : ULM, petites motorisations autogire</p> <p>De nombreux pratiquants internationaux et opérateurs de différents pays européens viennent sur les sites des Alpes du Sud.</p>	<p>Les découvreurs assurent aux prestataires des sports aériens et du tourisme une part déterminante de leur chiffre d'affaires (80%), à travers les activités de découverte : baptême en tandem, vol et saut d'initiation. Ils représentent la cible privilégiée.</p> <p>Il peut s'agir d'une clientèle consommatrice d'activités « sensations » pas exclusivement aériennes, comme de personnes attirées par le ciel et les activités possibles, sans idées figées. Les modalités favorisant la découverte (ex, coffrets cadeaux) facilitent le pas à faire par le néophyte pour répondre à son envie d'aventure. Les accompagnants sont une population encore mal prise en compte.</p> <p>Enquête 2007 réalisée par le pôle Excell'air : 30% disent désirer revenir pratiquer une activité aérienne dans les Alpes du Sud</p>

La préoccupation majeure des prestataires et clubs est d'accueillir de nouveaux débutants - dans un sens large - : il peut s'agir de découverte à travers les baptêmes ou de futurs pratiquants.

## ANNEXE 4 La filière LUMIERE / astronomie

**Le Pays est en situation de trait d'union** entre le Pic de Bure, les observatoires de Puimichel et de Saint Michel l'observatoire....  
Les projets de Savines-le-Lac et de route de la lumière.

Personnage illustre du Pays : **Ernest Benjamin Esclangon**, né à Mison (1876-1954),  
Astronome et mathématicien français, inventeur de l'horloge parlante.

**Le CDT 05** s'est investi depuis 2008 sur le thème de l'astronomie avec pour objectif de valoriser les conditions remarquables d'observation du département et plus spécifiquement de 2 territoires : Le Queyras et le Buëch. Dans un **objectif de diversification** et de mise en valeur du **sud du département**....

En effet, on trouve dans la zone du Pays Sisteronais Buëch des conditions optimales pour l'astronomie : pollution minimale (lumineuse et industrielle), ciel dégagé, peu de turbulences, excellentes conditions atmosphériques.

Le CDT 05 a engagé des actions en 2009 dans le cadre de l'année mondiale de l'astronomie. On peut les résumer comme suit :

- Communication aux communes du département sur le concours des villages étoilés
- Communiqué de presse sur les événements et animations astronomie dans le cadre de l'année mondiale
- Réunion d'information des OT
- Nuit des refuges avec thème nuit et étoiles (4 animateurs de Copernic y participent)
- Mise en réseau des acteurs de la filière.

Sur ce dernier point en particulier, le chargé de mission du CDT 05 est très intéressé par un programme local sur l'astronomie qui accompagne les initiatives publiques et privées et permet de les inscrire dans une dynamique de filière organisée, connectée au système touristique local (ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui).

L'exemple du projet de ferme des télescopes à Moydans est représentatif de cette dynamique : un projet ouvert sur le territoire et sur les partenariats, portant un fort potentiel de rayonnement et la capacité de devenir un projet leader pour le territoire.

**L'ADT 04** n'a pas de programme spécifique concernant l'astronomie mais valide l'intérêt d'y travailler de façon interdépartemental en y associant les observatoires de Saint-Michel et de Puimoisson. Cette filière s'intègre parfaitement dans le développement du tourisme durable poursuivi par le département.

Au-delà, le **réseau régional**, constitué autour de l'Observatoire Marseille Provence, assurera la mise en réseau et développement filière

### Les clientèles des pratiques de l'astronomie

(Source : éléments d'identification des clientèles d'un tourisme scientifique lié à l'astronomie – enquête réalisée en 2008 par le CDT des Hautes Alpes)

Il faut distinguer deux publics dans les clientèles pouvant être captées par des offres touristiques liées à l'astronomie :

<b>Les pratiquants initiés : 15 à 20%</b>	<b>Les néophytes : 80 à 85 %</b>
Une clientèle de niche qui choisit son lieu et sa date de séjour en fonction de la pratique d'astronomie et qui se caractérise par : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Des hommes à 81,5%</li><li>▪ Les retraités, chercheurs et enseignants surreprésentés</li><li>▪ CSP et revenus élevés</li><li>▪ Peu de jeunes et d'étudiants</li></ul>	Clientèle des animations et ateliers de découverte proposés sur les lieux de séjours, l'astronomie n'est pas le but de leur déplacement mais la connaissance de l'animation a pu influencer sur leur choix de vacances. Les caractéristiques de ce public dans les Hautes-Alpes : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pratiques familiales importantes</li><li>▪ Part importante de clientèles locales et infrarégionale</li><li>▪ Ages, CSP et ratio Hommes/femmes équilibrés.</li></ul>

Une demande en progression, en phase avec :

- Le plaisir d'apprendre,
- L'engouement pour le tourisme scientifique et technique
- La recherche d'activités à vivre en famille et à partager (l'astronomie est appréciée pour son caractère intergénérationnel)
- La rencontre avec les spécialistes et les initiés (rencontre appréciée des deux typologies de publics).

## ANNEXE 5 La prise en compte de l'égalité homme-femme

Le tourisme est un secteur d'activité largement féminisé, avec des emplois fortement saisonniers et souvent relativement peu qualifiés, dispersés. C'est probablement un des facteurs explicatifs au fait que la contribution du tourisme au développement économique général du territoire du Pays Sisteronais Buëch est jusqu'alors faiblement considérée dans la culture locale.

Le projet touristique prend en compte l'égalité hommes- femmes à plusieurs titres.

- ⇒ L'objectif opérationnel de structuration de la gouvernance et du système touristique local se traduira directement par :
- une **montée en professionnalisation du personnel, largement féminin**, des offices de tourisme : à travers les formation actions, comme au sein de l'organisation touristique qui sera mise en place (mutualisation et valorisation des ressources humaines notamment).
  - une **montée en qualification** des opérateurs touristiques, à travers les actions collectives qui seront conduites (charte d'engagement par exemple); parmi les hébergeurs, les femmes sont également très représentées.
  - une **participation accrue des femmes dans les instances de décision et de gouvernance**.

Les filières Sports aériens / Astronomie sont très déséquilibrées dans leur nombre de pratiquants et leur mode de fonctionnement.

- ⇒ Le projet s'attache, à travers ses actions, à modifier cet état initial.
- 80% des pratiquants astronomes sont des hommes. Mais les stages d'initiation, les sensibilisations en milieu scolaire à l'astronomie ont un public équilibré, l'intérêt manifesté par les filles équivaut à celui des garçons. L'accent mis sur les actions de sensibilisation et d'initiation confortent la découverte et la pratique de l'astronomie, ouvrent l'accès à des matériels de haute technologie, contribuent à démontrer aux filles et à leur famille l'accessibilité de la culture et des activités de type scientifique ce que renforcent aussi les expositions sur le thème de l'astrophysique et l'astronomie.
  - 90% des pratiquants des sports aériens sont des hommes ; 70% des accompagnants sont des femmes, qui conduisent les pratiquants aux sites de décollage, attendent, et vont les rechercher aux sites d'atterrissage. En s'attachant à construire des complémentarités entre les activités, à développer des systèmes de transport entre les sites (navette, vélo électrique), à accroître la qualité des services et la prise en compte des horaires, le projet renforce l'autonomie des pratiquants et accroît la disponibilité des accompagnants. Mais surtout, en mettant l'accent sur les actions de découverte, les baptêmes, les activités d'initiation, et sur les éductour, il élargit le public des sports aériens, découvreurs et pratiquants ultérieurs.

Une action à venir s'attachera particulièrement, par la création d'un centre spécifique (empowerment center), à développer chez des jeunes filles la confiance en soi et en ses capacités à travers la pratique des sports aériens (l'intensité des émotions générées par la pratique des sports aériens étant une occasion remarquable d'accompagnement au dépassement de ses peurs et à la maîtrise de soi).

Citons enfin que plusieurs porteurs de projets (et maîtres d'ouvrage associés) sont des femmes, parfois de très haute compétence et qualification, et que le développement de leur projet est une occasion de rayonnement de leur expérience et de leur savoir faire, de transformation des représentations, signant là encore une contribution positive à l'égalité homme- femme.

## **ANNEXE 6 Un projet touristique soucieux de l'environnement**

Si le projet touristique du Pays Sisteronais Buëch s'inscrit dans un territoire largement préservé, il prend en compte de façon volontariste la protection de l'environnement.

La pureté de l'air et l'infime pollution lumineuse sont à la base du positionnement du Pays sur la filière Astronomie comme de la venue d'astronomes amateurs et professionnels. Développer la prise de conscience collective de cette aménité, développer l'appropriation partagée de ce bien collectif est un des objectifs sous-tendant plusieurs actions (label village étoilé, actions de sensibilisation auprès des écoles) ; le projet contribue par là même à la réduction des consommations d'énergie et à la gestion préventive des pollutions.

Les avions et ULM équipés de moteurs thermiques sont générateurs de bruit, de pollution de l'air et consommateurs d'énergie. Aussi, concernant la filière des Sports aériens, le projet touristique du Pays s'attaque à la racine par le développement d'activités de tourisme aérien équipées de motorisation électrique, technologies propres non émettrices de CO<sup>2</sup> : c'est l'objet de l'action de la création d'un aéroport électrique et d'équipement de deux ULM en moteurs électriques, et d'une action de l'aéroclub de Sisteron d'équipement en treuil électrique (il s'appuiera pour cela sur la recherche développement conduite par la société Electravia). L'action de construction amateur d'un avion remorqueur par l'aéroclub contribuera aussi, par son équipement en hélice et moteur plus sobres, à la réduction des nuisances sonores et pollutions atmosphériques.

La réduction des transports est un autre objectif directement intégré dans le projet touristique, et qui s'inscrit en complémentarité avec le programme LEADER : mise en place progressive de modes de transports électriques entre aéroports, la valorisation du train et de sa desserte remarquable, directe depuis Marseille, des bourgs centres du Sisteronais Buëch. Cet atout, encore peu perçu par les acteurs locaux qui se vivent tributaires de la voiture, est amené à se révéler davantage, au fur et à mesure que seront organisés des événements mobilisateurs de nouvelles clientèles (par exemple sur l'astronomie, avec un train des étoiles à l'instar du train des neiges) et que l'organisation des services touristiques internes au territoire prendront davantage forme.

## ANNEXE 7 Convergence avec les stratégies de développement touristique régionale et départementales

### a) Politique Régionale (Schéma régional de développement touristique 2006 - 2010)

Axes stratégiques Région PACA	Objectifs opérationnels de la Région PACA	Chantiers proposés par la Région PACA	Convergence avec le projet « Ciel mon Pays »	Dispositif régional
<b>1. Renforcer l'attractivité et la compétitivité de la destination</b>	1. Renforcer la compétitivité de l'offre régionale	2. Développement des démarches qualité reconnues	Les sports aériens font partie des activités prises en compte pour l'élaboration d'un référentiel qualité en cohérence avec le volet 3 de la démarche Qualité France. Par la structuration qu'il entraîne, le projet contribuera autant qu'il bénéficiera des démarches qualité développées.	
	2. Préparer l'avenir en soutenant la veille et l'innovation	6. Réseau régional d'expertise et d'ingénierie touristique	Le projet met l'accent sur la <b>nécessaire ingénierie</b> pour l'émergence et la consolidation d'une véritable <b>filière innovante AIR/LUMIÈRE</b>	
	3. Favoriser une stratégie innovante de commercialisation	10. Soutien aux groupements et à la mutualisation des moyens humains, techniques et financiers	La <b>structuration de la filière</b> et d'une organisation touristique à l'échelle du Pays <b>basée sur la mutualisation des moyens</b> stimulant l'émergence d'un <b>système touristique local</b> sont en parfaite résonance avec l'objectif régional.	
	5. Favoriser le travail en réseau des acteurs		Le projet repose en grande partie sur la <b>volonté des acteurs publics et privés</b> , affirmée lors de la phase de diagnostic et de concertation, de travailler plus intensément en réseau.	

Axes stratégiques Région PACA	Objectifs opérationnels de la Région PACA	Chantiers proposés par la Région PACA	Convergence avec le projet « Ciel mon Pays »	Dispositif régional
<b>2. Faire de PACA une destination pour tous</b>	6. Encourager le tourisme de proximité	16. Mise en place d'un groupe de travail « tourisme tout au long de l'année »	La filière AIR/LUMIÈRE a pour spécificité d'être particulièrement favorable pour la désaisonnalisation : » astronomie : toute l'année, et particulièrement l'hiver » vol libre : printemps	
		17. Journée régionale du tourisme et des loisirs pour la population	Des actions événementielles du projet peuvent trouver naturellement leur place dans ce cadre.	Manifestations
		18. Charte d'accueil partagé de habitants ambassadeurs	Le projet a pour objectif de diffuser la culture AIR/LUMIÈRE au-delà de la niche d'excellence actuelle en impliquant les acteurs du tourisme mais aussi la population locale (Charte d'engagement, éductours locaux, événements amateurs...).	
	7. Développer le tourisme des jeunes	19. Promouvoir le tourisme des jeunes et travailler sur l'image de la région	Le projet comprend plusieurs actions en direction du public jeune, pour faciliter leur accès aux activités et loisirs proposés par la filière AIR/LUMIÈRE.	
<b>3. Faire de PACA une référence en termes de tourisme durable</b>	9. Placer l'environnement et la nature au cœur des stratégies de développement touristique	26. Actions collectives pour le développement de la gestion environnementale par les territoires, les acteurs privés et associations de tourisme	Le projet privilégie les actions qui s'engagent dans la gestion environnementale du territoire et de la filière : aménagement des sites, « villages « étoilés », réduction du bruit et des consommations énergétiques, transports doux...	
	10. Animer une politique touristique concertée des territoires		Le <b>projet veut être moteur décisif</b> pour contribuer à la clarification « des champs d'intervention respectifs des différents échelons des collectivités territoriales et de leurs émanations publiques et privées afin d'engager une meilleure coordination de l'action touristique » à l'échelle du Pays.	Accompagnement à la professionnalisation
<b>4. Favoriser l'emploi et la formation dans les métiers du tourisme</b>	12. Favoriser le maintien et la création d'emploi	31. Soutenir la création de postes d'agents de développement touristique	Création d'un poste de chef de projet AIR/LUMIÈRE	36 000 € sur 3 ans

**b) Politique Conseil général 04 et ADT 04 (2ème Schéma départemental de développement touristique durable 2007 - 2013)**

<b>Axes stratégiques AHP</b>	<b>Objectifs opérationnels AHP</b>	<b>Actions AHP</b>	<b>Convergence avec le projet « Ciel mon Pays »</b>
<b>1. Renforcer et adapter la communication touristique et la commercialisation</b>	1.3 Poursuivre la recherche d'une image fédératrice des Alpes de Haute-Provence	4. Adapter les actions de promotion et de communication aux exigences actuelles des clientèles touristiques	Le projet propose l'organisation d'événements emblématiques ciblés. Il contribuera de manière significative au portail Alpes Envol, porté institutionnellement par le Conseil général 04 et l'ADT 04 en collaboration étroite avec les Hautes-Alpes.
	1.4 Développer en priorité une commercialisation structurée et coordonnée de l'offre touristique départementale	5. Mettre en œuvre un outil de commercialisation de l'offre touristique performant	En ce concentrant sur l'ingénierie de projet et en prévoyant la mutualisation des moyens et la mise en réseau (fonction réceptive), le projet met le territoire en ordre de marche pour contribuer à la plate-forme départementale actuellement en cours de constitution.
<b>2. Rendre l'offre cohérente, différenciée, attractive et accessible</b>	2.3 Favoriser l'accessibilité et la lisibilité de l'offre	11. Faciliter l'arrivée et la circulation des visiteurs par une politique de transport et de signalisation adaptée	Le projet prévoit des actions sur la logistique de séjour et le schéma de déplacements pour faciliter les séjours et courts séjours ainsi que l'accès au Pays par les transports collectifs (train en particulier).
		12. Continuer la démarche d'amélioration et de mise en réseau de l'information et du conseil auprès des touristes	En structurant la gouvernance et en optimisant l'organisation locale du tourisme, le projet doit contribuer significativement à l'inscription de l'offre du Pays dans les systèmes d'information départementaux (ACVS et GITD) interfacés à l'échelon national.
<b>3. Faire de la compétitivité et de la qualité un état d'esprit auprès des acteurs touristiques</b>	3.1 Développer un réseau d'ingénierie et d'appui technique aux projets	14. Encourager les démarches qualité des produits et services	Les sports aériens font partie des activités prises en compte pour l'élaboration d'un référentiel qualité en cohérence avec le volet 3 de la démarche Qualité France. Par la structuration qu'il entraîne, le projet contribuera autant qu'il bénéficiera des démarches qualité développées.
		15. Mettre en place un dispositif d'expertise et d'ingénierie touristique concerté en lien avec la démarche régionale engagée	L'ADT 04 a déjà engagé ses moyens en la matière auprès de la filière (Excell'Air) et dans la co-construction du projet.
<b>4. Conforter le tourisme dans son rôle structurant de développement durable des AHP</b>	4.4 Poursuivre une démarche d'accueil partagé	23. Sensibiliser les touristes et la population locale au tourisme durable : « Charte de l'accueil partagé ».	Le projet a pour objectif de diffuser la culture AIR/LUMIERE au-delà de la niche d'excellence actuelle en impliquant les acteurs du tourisme mais aussi la population locale (Charte d'engagement, éductours locaux, événements amateurs...).

### **c) Politique du CDT 05 (Les carnets du tourisme : plan marketing)**

Le Département des hautes Alpes a engagé l'élaboration d'un schéma départemental du tourisme. De la stratégie marketing adoptée par les Hautes-Alpes et présentée dans les Carnets du tourisme, on retiendra les lignes de convergence suivantes :

#### **Ciblage :**

- la mise en valeur des « niches »
- la prise en compte des clientèles de proximité, dans un but de désaisonnalisation
- la prise en compte des « tribus », en particuliers les juniors

#### **Pour les territoires et leurs acteurs institutionnels :**

- **mutualisation** : fédérer les commercialisations individuelles et stimuler les regroupements
- développement de la **qualité**
- valorisation des produits « coups de cœur » et participation aux remontées d'information (GITD)
- organisation **d'éducteurs internes** ; opérations vers les habitants et les résidents secondaires
- accompagnement des démarches de **développement durable**

## PARTIE III - AXES ET ACTIONS DU PROJET

Cette partie présente les cinq axes opérationnels du projet, et les actions, aujourd'hui identifiées, et à venir, avec : leur description, les objectifs, les indicateurs de résultats et les impacts attendus.

Elle est construite pour être la « **feuille de route** » du **Pays Sisteronais Buëch et de ses partenaires**, explicitant précisément la finalité de chaque axe, **l'articulation entre les différentes actions, chacune contribuant très clairement à construire la cohérence et le sens du projet touristique du Pays.**

### Axe 1. Développer la double filière Air /lumière-astronomie

Cet axe vise à :

- **Réaliser des opérations innovantes et emblématiques sur l'une ou l'autre filière air – astronomie**, qui soient des actions **génératrices de développement touristique et économique** pour le territoire, et contribuent à **structurer l'activité touristique et l'attractivité du territoire en garantissant la légitimité du positionnement** :
  - Soutenir des projets qui s'adressent aux « clients consommateurs, en découverte » et non aux seuls « pratiquants passionnés » ;
  - Favoriser des actions de type initiation / école, favoriser l'installation des prestataires à finalité économique.
- **Conforter des investissements déjà réalisés par les collectivités** (sur les infrastructures par exemple) par des opérations visant à installer des activités supplémentaires sur les filières air-lumière

*Un enjeu du projet touristique est de trouver des marges de progression sur le chiffre d'affaires tourisme généré sur le territoire à partir des activités liées aux filières Air/Astronomie : en étoffant l'offre, en la structurant et en la qualifiant, en faisant émerger une offre nouvelle, en faisant venir de nouveaux opérateurs diversifiés et choisis.*

Cet axe met l'accent sur le développement économique durable, la compétitivité et l'innovation ; 75% du FEDER est ici destiné à des actions à maîtrise d'ouvrage privée.

Titre de l'action	Descriptif	Objectifs	Indicateurs de résultats/impacts
<b>1.1 Ferme des télescopes Observatoire astrovoltaïque du Mas du Grès</b>	<p>Construction d'un observatoire pédagogique professionnel et d'une usine de télescopes accessibles par Internet. En associant les compétences et technologies de pointe des domaines de l'astronomie et d'internet, le projet vise à proposer localement (à Moydans), au sein d'une structure d'accueil touristique, un observatoire pédagogique toute l'année et de permettre aux astronomes du monde entier de profiter, via Internet, des conditions exceptionnelles d'observation du ciel depuis une usine de télescopes télécommandés via Internet. Ce projet très innovant dans les technologies mises en œuvre et dans l'esprit d'ouverture du projet, qui s'adresse à la fois aux initiés du monde entier et aux amateurs et aux écoles localement, fera référence dans le monde de l'astronomie amateur et permet de promouvoir les qualités du ciel du territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Observatoire astrovoltaïque : observatoire, planétarium fixe et itinérant, usine de télescopes accessibles par Internet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Construction des équipements selon plans et permis de construire déposé.</li> <li>» Nombre de personnes accueillies en séjour.</li> <li>» Nombre de personnes accueillies en soirées et nuit d'observation.</li> <li>» Nombre de personnes abonnées et usagers des télescopes à distance.</li> <li>» Notoriété internationale dans la communauté astronomie</li> </ul>
<b>1.2 Aéroport électrique</b>	<p>L'aéroclub expérimental Bleu Alpin sera le premier et le seul aéroclub au monde équipé d'ULM à moteur électrique pour réaliser les baptêmes de l'air et les vols d'apprentissage. L'utilisation d'une propulsion électrique supprime la pollution des moteurs et réduit les nuisances sonores qui perturbent la vie des riverains des aérodromes d'aviation générale. Cette motorisation innovante permet d'intégrer l'aviation de loisir dans son environnement. Le Secrétariat d'Etat à l'Ecologie (cabinet de Mme Chantal Jouanno) et la Direction Générale de l'Aviation Civile <i>soutiennent activement ce projet.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Equiper deux ULM électriques.</li> <li>» Un hangar pour l'aéro-club électrique.</li> <li>» Développer l'attractivité pour les activités aériennes.</li> <li>» Diminuer le coût de la pratique ULM.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Nombre de baptêmes de l'air réalisés.</li> <li>» Nombre d'élèves.</li> <li>» Nombre d'emplois créés.</li> <li>» Gain d'image : écologie, réduction de bruit, technologie innovante.</li> </ul>
<b>1.3 Fondation vol à voile intergénérationnelle</b>	<p>Passé un certain âge, les pilotes ne disposent plus de leur brevet, mais souhaitent voler et faire bénéficier les plus jeunes de leur expérience. La fondation fait partie d'un projet d'ensemble ambitieux, qui consiste à promouvoir le vol à voile dans ses dimensions touristiques et scientifiques (université vol à voile, recherche scientifique conduite</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Parrainage entre anciens et jeunes pilotes pour échange de savoir-faire.</li> <li>» Organisation d'événements techniques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Gain de notoriété et d'image au plan international.</li> </ul>

	avec des météorologues, sur les turbulences par exemple). Seule la valorisation touristique, avec une dimension internationale, est intégrée ici.		
<b>1.4 Ouvrir les sports aériens aux jeunes en s'appuyant sur des innovations techniques</b>	L'aéroclub de Sisteron (aérodrome de Vaumeilh) a un projet de développement de ses activités, particulièrement tourné vers les jeunes et la démocratisation des sports aériens, dans une approche cohérente de développement durable. Trois actions : (1) construction amateur d'un avion (puis deux), permettant d'en diviser le coût par 5, (2) installation d'un treuil électrique (technologie innovante) ; (3) achat d'un avion partagé entre plusieurs clubs, destiné à faire voler les jeunes à prix coûtant. Cette action s'intègre dans un projet plus large d'amélioration de l'accueil (aménagement d'espaces publics, accueil des familles, aire de jeux pour enfants, parking, clôture le long de la route), d'implantation de petites entreprises liées à l'aérien en zone artisanale contiguë. Une action spécifique est aussi envisagée en direction des filles : développer la conscience de ses capacités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>» L'objectif est d'ouvrir les activités aériennes aux jeunes, grâce à la maîtrise des coûts, en les proposant à un prix abordable, parfois à prix coûtant, avec des technologies respectueuses de l'environnement.</li> <li>» Conforter l'attractivité de la motorisation électrique pour les activités de sports aériens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Fréquentation touristique maintenue ; compenser la baisse générale de 20%.</li> <li>» Rajeunissement des pilotes planeurs.</li> <li>» Diminution des coûts (de 30 à 50% moins cher pour les jeunes).</li> <li>» Accroissement du public féminin (passer de 8 à 20%).</li> <li>» Impact environnemental : hélice silencieuse, échappement silencieux, motorisation électrique.</li> <li>» Égalité homme-femme.</li> <li>» Synergie renforcée avec les clubs aériens de proximité</li> </ul>

## Axe 2. Structurer la gouvernance et optimiser l'organisation locale du tourisme

La mise en œuvre du projet FEDER relève d'une ambition nouvelle des collectivités locales : porter ensemble un projet structurant. Cela implique de reconsidérer la façon de penser le développement touristique à la fois en termes de :

- **Portage politique** du projet : les communautés de communes au cœur de la décision doivent trouver une instance pérenne de concertation et de travail en commun.
- **Gouvernance** et concertation entre la sphère publique et le privé.
- **Ingénierie et animation du développement** : les fonctions d'agence de développement touristique, ne sont pas assurées aujourd'hui sur le territoire.
- **Organisation locale du tourisme** : concevoir l'outil commun nécessaire pour assurer, en particulier, les missions d'animation, de promotion et de communication impliquées par le projet FEDER.

### ⇒ Ingénierie et animation du développement (2.2)

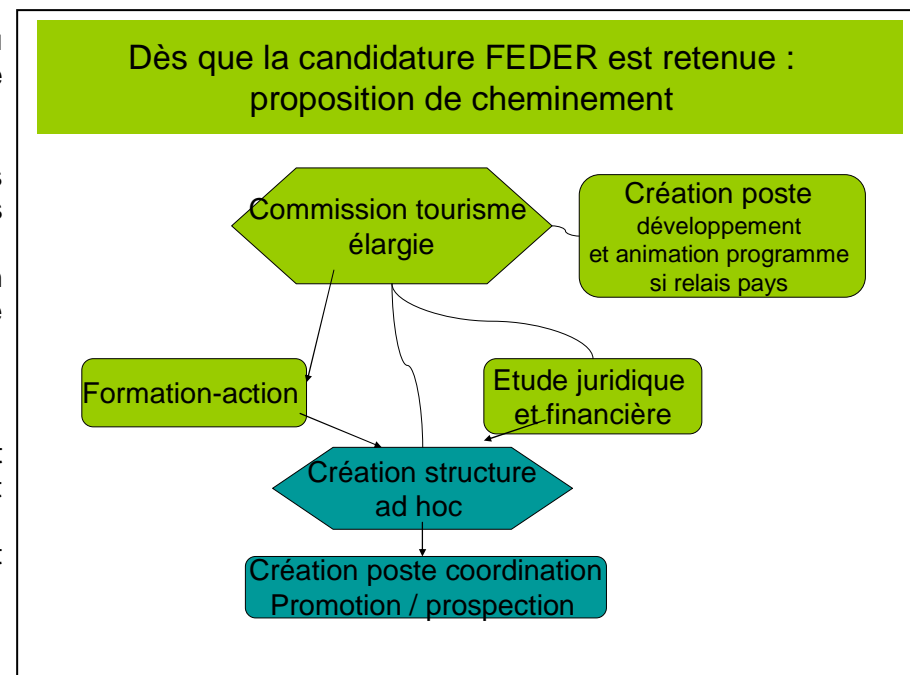
Un poste nouveau, porté par le Pays, pour assurer le développement des filières AIR/LUMIERE dans une optique de développement économique.

Mission sur 3 ans pour mettre en œuvre les actions de développement avec un échéancier et une feuille de route détaillés.

### ⇒ Organisation locale du tourisme (2.3)

Redéploiement des moyens existants pour assurer collectivement les actions de promotion, communication, animation relevant de la compétence déléguée par les communautés de communes aux Offices du tourisme.

C'est l'objet de la **formation-action** qui devra construire, en s'appuyant sur les actions opérationnelles du programme FEDER, la nouvelle structuration de l'organisation impliquant les communautés de communes et les OT. Il s'agit de mettre en œuvre un changement des méthodes de travail au moment où s'engage un nouveau chantier collectif. Cette méthode favorisera des évolutions positives et constructives, en évitant les éventuelles postures défensives.



Titre de l'action	Descriptif	Objectifs	Indicateurs de résultats/impacts
<p><b>Animation de la gouvernance tourisme</b></p>	<p>Les 9 communautés de communes associées au sein du Pays sont engagées dans des projets structurants (PER, LEADER, FEDER). Au-delà des instances de suivi et des groupes de travail ponctuels sur les projets, il s'agit d'instituer une instance de concertation permanente ouverte à toutes les sphères impliquées dans le tourisme du Pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Les EPCI</li> <li>⇒ Les offices de tourisme</li> <li>⇒ Les entreprises touristiques et en particulier celles qui participent aux programmes précités.</li> </ul> <p>Cette instance peut être la commission tourisme actuelle (émanation du conseil de développement) élargie aux acteurs économiques.</p> <p>Un plan des travaux, établi annuellement, sera proposé à tous. Il répond au minimum à deux objectifs : (1) partager une vision prospective, (2) évaluer les programmes et actions en cours dans le champ du tourisme.</p> <p>Le Pays est en charge de l'animation de cette commission. Sont particulièrement associés à la préparation des travaux, les chargés de mission chef de projet AIR/LUMIERE et coordinateur tourisme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Partager une vision prospective du tourisme.</li> <li>» Evaluer les programmes et actions en cours dans le champ du tourisme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Nombre de réunions, nombre de participants, qualité des travaux.</li> <li>» Partage d'une stratégie touristique.</li> <li>» Création dans la durée d'un lieu de concertation et d'échanges.</li> </ul>
<p><b>2.1 Ingénierie du développement des filières AIR/LUMIERE</b></p>	<p>Création d'un poste de chef de projet AIR/LUMIERE. Ce poste correspond à une mission de développeur.</p> <p>Un plan de charge précis sera établi à partir du projet « CIEL MON PAYS ». Le nombre des chantiers à accompagner et les besoins d'animation recensés sont très conséquents. Ce poste sera donc assorti d'une feuille de route détaillée : projets d'aménagements et d'investissements, projets de manifestations et d'événementiels, recherche de solutions techniques mutualisées, outils communs...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Favoriser l'émergence et l'aboutissement des projets individuels et collectifs.</li> <li>» Favoriser la synergie entre les acteurs d'une même filière et avec les autres acteurs du tourisme du territoire.</li> <li>» Favoriser une démarche collaborative entre les porteurs de projets.</li> <li>» Faire fructifier les importants potentiels de développement et d'innovation des filières AIR/LUMIERE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Nombre de projets accompagnés, impulsés ou animés par le chef de projet AIR/LUMIERE.</li> <li>» Aboutissement et performance des projets Feder portés par des opérateurs privés et publics.</li> <li>» Implication des acteurs touristiques non spécialisés aux actions développées.</li> </ul>

<p><b>2.2 Formation-Action</b></p>	<p>A ce jour, le travail collaboratif important conduit par les offices de tourisme du territoire n'est pas relayé par un projet commun des communautés de communes, détentrices de la compétence tourisme. A travers un ou plusieurs modules de formation-action, il s'agit de faire travailler ensemble élus et techniciens des EPCI et de leurs OT pour une approche commune de l'organisation locale du tourisme à l'échelle du territoire d'accueil et à l'échelle du territoire de destination.</p> <p>Les groupes en formation-action devront étudier les différentes possibilités pour mettre en œuvre, de façon opérationnelle et durable, à l'échelle du Pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les moyens d'accueil et d'information touristique adaptés aux besoins et comportements des clients et aux capacités financières des EPCI ;</li> <li>- l'organisation mutualisée de moyens pour assurer des missions non couvertes en termes de gestion de la destination et d'animation des acteurs du tourisme (en particulier autour des filières émergentes AIR/LUMIERE).</li> </ul> <p>Production par l'organisme de formation d'un guide méthodologique / boîte à outils pour la mise en œuvre des actions collectives à 5 ans.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Construire collectivement un modèle d'organisation du tourisme adaptée à la situation singulière du territoire.</li> <li>» Faire progresser conjointement les élus locaux et les Offices de tourisme sur une optimisation des outils à l'échelle du Pays</li> <li>» 10 journées entre octobre 2009 et mars 2010.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Nombre de journées de formation organisées.</li> <li>» Nombre de participants.</li> <li>» Impacts en termes de cohésion du système touristique local.</li> <li>» Un projet partagé, accepté et validé par tous, de mutualisation de moyens et des missions et de mise en œuvre de nouvelles missions en commun.</li> <li>» Un projet à faire valider aux conseils communautaires de chacune des EPCI.</li> </ul>
<p><b>2.3 Etude juridique et financière de restructuration et d'organisation financière</b></p>	<p>A partir du modèle validé à la suite de la formation-action (action 2.3), l'étude vise à mettre en œuvre les outils juridiques et financiers de la nouvelle organisation : fusion/absorption d'un ou plusieurs offices de tourisme (le cas échéant), création d'une structure d'emploi commune (tel un groupement d'employeurs), création d'une structure de coordination permettant de porter un ou plusieurs postes communs....</p> <p>Cette étude technique aboutit aux documents contractuels nécessaires à la délibérations des collectivités locales : transfert de compétences, transfert de charges, délégation de compétences...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Se donner les moyens de partir sur des bases saines.</li> <li>» Les EPCI sollicités sur de nombreux postes de charges doivent disposer d'un document juridiquement et financièrement valide pour décider de leur engagement dans la durée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Adhésion des EPCI.</li> <li>» Approbation des documents produits.</li> </ul>
<p><b>2.4 Mission Coordination prospection et commercialisation ciblée</b></p>	<p>Cette action induit un changement de posture vis-à-vis de la promotion en construisant une véritable stratégie et en fixant des priorités sur lesquelles des marges de progression sont crédibles et accessibles avec les moyens disponibles au plan local.</p> <p>Sur la base de la stratégie FEDER, on opère une</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Une prospection et une promotion différenciée (ne pas reproduire la même promotion que les territoires voisins ou que chacun des micros territoires).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Le nombre de prospects atteints.</li> <li>» Le nombre de séjours réalisés.</li> </ul>

	<p>segmentation des clientèles à prospecter en concentrant les moyens vers des cibles où les potentiels de retombées économiques sont importants : faire venir des amateurs d'astronomie toute l'année dans les hébergements qui s'engageront à les accueillir dans des conditions optimales, développer les pratiques de sports aériens au printemps...</p> <p>Action amont : accompagner les acteurs des filières et les acteurs de l'offre de base pour structurer une offre commune non disponible aujourd'hui.</p> <p>Action aval : communiquer et proposer des séjours aux segments de clientèles ciblés.</p> <p>Les CDT sont intéressés par ces démarches et accompagneront la structure locale.</p> <p>Répartition des rôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le chef de projet AIR/LUMIERE intervient principalement en amont,</li> <li>- le coordonnateur tourisme intervient principalement en aval.</li> </ul> <p>Un certain nombre de chantiers sont évidemment à la charnière de ces deux rôles — charte d'engagement des prestataires touristiques, organisation d'événementiels thématiques...— ; ces deux postes sont donc étroitement articulés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Développer le potentiel économique de séjours hors saison sur les thématiques ciblées.</li> <li>» Atteindre les cibles par des actions précises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» La cohésion du système touristique local.</li> <li>» La reconnaissance du territoire.</li> <li>» L'image et la notoriété globale.</li> </ul>
<p><b>2.5 Actions gouvernance à venir</b></p>	<p>Il est attendu de l'animation de la gouvernance l'émergence d'actions collectives nouvelles. Sont envisagées à ce jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>» Un observatoire local du tourisme sous forme de tableaux de bords simples permettant de quantifier les clientèles thématiques et de mesurer leur évolution (donc les impacts du programme FEDER)</li> <li>» Des voyages d'études et échanges avec d'autres territoires très impliqués sur ces filières (voyages regroupant élus et acteurs des filières)</li> </ul>	<p>»</p>	<p>»</p>

### Axe 3. Soutenir et partager une culture AIR/LUMIERE pour garantir l'ancrage local

**Développer une « culture du ciel »** : faire prendre conscience aux populations et acteurs locaux des atouts du ciel qu'il faut valoriser et préserver. Si ces filières sont restées confidentielles et élitistes c'est, d'une part, à cause d'un défaut d'appropriation des ressources singulières du ciel par les populations et acteurs touristiques locaux et d'autre part, à cause du faible ancrage local des acteurs spécialisés de ces filières.

Cet axe vise à favoriser toute action qui permette un ancrage local mutuel des filières Air et Astronomie ; il s'adresse à des publics très larges.

#### Implication des **Populations locales**

- **Actions auprès des écoles** et des enfants (pour sensibiliser à travers eux les adultes, parents, élus....)
  - o Un projet d'action éducative d'observation du ciel est porté par l'école de Rosans. Il concerne à la fois la faune nocturne et l'astronomie (ce projet est inscrit en complémentarité dans le programme LEADER).
  - o Susciter des vocations féminines est un enjeu du programme FEDER. Des actions auprès des écoles permettant de sensibiliser TOUS les enfants aux conditions exceptionnelles d'aérodologie du territoire et de mettre un pied dans cet univers du ciel sont donc à
- **Marquage du territoire par le Label « Villages étoilés »**
  - o S'inscrire dans la démarche des « **villages étoilés** » de façon collective et concertée.
  - o Sensibiliser les élus locaux et les populations locales aux ressources nocturnes à préserver et aux conditions remarquables d'observation astronomique.
- **Soutenir des pratiques amateurs ouvertes à tous :**
  - o Plateforme du club aéromodélisme de Ribiers

#### **Prestataires touristiques :**

- Formation médiation astronomie proposée aux prestataires d'hébergements et d'activités (accompagnateurs en montagne, guides de pays, animateurs...).

#### **Tous les publics**

- Actions de diffusion culturelle et pédagogique :
  - o Installation de l'exposition de culture scientifique et technique « Un ticket pour l'Univers »
  - o Festival de la lumière

Titre de l'action	Descriptif	Objectifs	Indicateurs de résultats/impacts
<b>3.1 Formation médiateurs astronomie et Kit astronomie</b>	<p>Sensibiliser et donner les enseignements de base en matière d'astronomie, cible : hébergeurs, gîtes, accompagnateurs, OT</p> <p>Créer un kit "initiation astronomie" conçu collectivement suite aux formations et diffusé auprès des hébergements engagés (à l'image des malles pédagogiques d'initiation à l'environnement disponibles dans les gîtes Panda).</p> <p>Il ne s'agit pas de former des spécialistes capables de prendre en charge des animations spécialisées mais bien de former des médiateurs capables de donner envie à leurs clients d'aller vers les prestations spécialisées d'astronomie ou de faire par eux-mêmes, grâce au kit mis à leur disposition, une première approche du ciel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Multiplier les relais auprès des clientèles touristiques pour découvrir les qualités du ciel nocturne.</li> <li>» Impliquer des prestataires d'hébergements, leur permettre de parler astronomie avec leurs clients, initiés ou non (concept de « Gîtes étoilés »). Vient en complément de la Charte d'engagement (axe 4)</li> <li>» Cohésion du système touristique local.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Nombre de journées de formation réalisées.</li> <li>» Nombre de participants.</li> <li>» Nombre de kits diffusés sur le territoire.</li> </ul>
<b>3.2 Villages étoilés</b>	<p>Le concours des « villages étoilés » organisé pour la première année en 2009 à l'occasion de l'année mondiale de l'astronomie par l'ANPCEN* est soutenu par le Ministère de l'environnement et l'Association des Maires de France.</p> <p>A l'échelle du Pays Sisteronais-Buëch, il s'agit de faire reconnaître les qualités exceptionnelles du ciel par ce label qui qualifie la réduction d'intensité lumineuse non utile.</p> <p>L'ambition est l'obtention du label 3*, au moins pour 20 communes. L'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'animation (méthodologie, transfert d'expérience) par le charge de mission ingénierie de développement</li> <li>- le financement d'innovations en aménagements</li> <li>- l'accompagnement pour l'intégration de règles d'éclairage dans les PLU (à l'exemple de St Michel l'Observatoire).</li> </ul> <p>Financement de <b>l'innovation en aménagement</b> exclusivement (pas pour l'équipement de base) ; partenariat "Sauvons la nuit", CDT05, Observatoire Haute Provence, ADEME etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Respect de l'environnement et économies d'énergie.</li> <li>» Reconnaissance et valorisation des qualités du ciel nocturne.</li> <li>» Sensibilisation des populations locales.</li> <li>» Communication territoriale et touristique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Nombre de communes participantes.</li> <li>» Nombre de communes étoilées (nombre d'étoiles par communes).</li> <li>» Innovation dans les solutions techniques et sociétales mises en œuvre.</li> </ul>

	* Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes		
<b>3.3 « Un ticket pour l'univers » à Sisteron</b>	<p>Cette exposition interactive sur la cosmologie, co-produite par l'EPCC du Chevalet, a été proposée au public sur le site du Chevalet en 2006-2008</p> <p>Pour profiter de ce travail de diffusion scientifique et technique sur l'astrophysique, il est important de montrer à nouveau cette exposition au plus grand nombre en l'installant à Sisteron sur une période de 6 mois.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Renforcer l'attractivité et le positionnement astronomie du Pays par une exposition à Sisteron, ville étape.</li> <li>» Diffuser la culture et les connaissances scientifiques et techniques, en lien avec le positionnement du Pays.</li> <li>» Faire des liens avec l'observatoire du Pic de Bure et l'observatoire de Saint-Michel et marquer ainsi le rôle de charnière de Sisteron.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Nombre de visiteurs.</li> <li>» Nombres d'animations en milieu scolaire.</li> <li>» Retombées presse (pige).</li> </ul>
<b>3.4 Plateforme aéromodélisme à Ribiers</b>	<p>Construction d'une plateforme d'atterrissage et de décollage de 500 m<sup>2</sup>, panneaux d'information sur la sécurité.</p> <p>Action portée par l'Association Aéromodélisme RIBIERS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Soutenir une pratique amateur démocratique qui permet à tous de s'initier à l'aérologie.</li> <li>» Favoriser les passerelles entre les pratiques locales et les sports aériens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Nombre de pratiquants.</li> <li>» Accueil de manifestations.</li> </ul>
<b>3.5 Actions à venir</b>	<p>Actions favorisant la diffusion de la Culture Scientifique et Technique AIR/LUMIERE et le développement des pratiques et vocations locales avec un accent particulier sur l'implication des femmes dans les projets.</p> <p>L'animation des filières et le poste d'ingénierie de développement doit permettre de faire émerger et d'accompagner vers une réalisation fiable des projets au stade d'idée . Identifiés à ce jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>» le festival AIR/LUMIERE : Projet de festival éclaté visant la diffusion et l'appropriation de la culture scientifique et technique</li> <li>» valorisation de la notoriété scientifique <b>d'Ernest Benjamin Esclangon</b>, astronome et mathématicien français né à Mison</li> <li>» animation autour du cerf-volant comme premier accès à l'aérologie....</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Favoriser les passerelles entre les pratiques locales et les sports aériens et l'astronomie.</li> <li>» Diffuser la culture et les connaissances scientifiques et techniques, en lien avec le positionnement du Pays.</li> <li>» Favoriser les vocations et pratiques chez les femmes</li> <li>» Ancrer les démarches de filières bi départementales</li> </ul>	

<b>Ecole et Astronomie</b>	<p>« L'école agit pour le développement durable » – programme de sensibilisation scolaire « Sauvons la nuit ».</p> <p>Expérimentation prévue par l'école de Rosans. Hélène BRETTON, institutrice à Rosans, est très intéressée pour une diffusion de cette action aux écoles du Pays pour établir un référentiel des observations faites par les enfants sur différents villages et sur plusieurs années.</p> <p>ACTION demandant une validation préalable de l'inspection académique. Les dépenses (transports des enfants) seront prises en charge par les EPCI. Si un budget outils pédagogiques est nécessaire, d'autres lignes seront sollicitées (LEADER éco-territoire).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Préserver le ciel nocturne et le mettre en valeur.</li> <li>» Eduquer les jeunes et les impliquer dans cette démarche de développement durable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Des jeunes adultes conscients des ressources et engagés dans des démarches individuelles et collectives de préservation de l'environnement</li> </ul>

## Axe 4. Qualifier et adapter l'offre touristique et les conditions d'accueil

Cet axe vise à mettre en place les conditions d'un **réceptif local performant** qui soit d'abord adapté aux clientèles ciblées par les filières AIR/LUMIERE, pour ensuite diffuser méthodologiquement et opérationnellement à toutes les clientèles du territoire.

- ⇒ Prendre en compte les besoins spécifiques des filières air-lumière et les articuler aux besoins généraux à la fois des séjournants touristiques et des populations locales :
  - Des actions de qualification et de structuration de l'offre ;
  - Des actions en faveur de la mobilité.
- ⇒ Mettre en place une logistique de séjour et d'accueil qui permettra de rebondir sur toutes les opportunités et de s'orienter vers une stratégie de conquête.

Les actions de cet axe 4, transversales à tout le système touristique local, sont accompagnées et animées par le poste coordination/prospection dans le cadre de ses fonctions AMONT (qualification et structuration de l'offre) en partenariat étroit avec le Pays et par le Pays et les EPCI pour ce qui concerne le schéma des déplacements doux (SCOT).

Titre de l'action	Descriptif	Objectifs	Indicateurs de résultats/impacts
<b>4.1 Charte d'engagement</b>	<p>Une charte qui permet de faire progresser, par voie d'engagement, les professionnels vers des critères à respecter pour répondre aux attentes des clientèles ciblées :</p> <p>Exemple de critères à destination des clientèles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- WIFI gratuitement à disposition des clientèles</li> <li>- Horaires de repas et petits déjeuners adaptés</li> <li>- Pour astronomie : possibilité dormir le jour et formule brunch à toute heure</li> <li>- Mise à disposition du kit astronomie et participation aux formations (voir action 3.1)</li> </ul> <p>A destination du réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en commun des fichiers clients</li> <li>- Tenue d'un tableau de bord, indicateur de fréquentation et clientèles, renseigné mensuellement ou fiches INSEE</li> <li>- Participation aux actions de prospection</li> </ul> <p>Cette charte permet de créer un <b>club des hébergeurs</b> qui</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Adapter et qualifier l'offre d'hébergements existante (pour répondre aux besoins des clients des filières)</li> <li>» Animer une démarche de progrès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Nombre d'hébergements engagés.</li> <li>» Progression annuelle.</li> <li>» Taux de participation.</li> <li>» Taux de remplissage des capacités.</li> <li>» Taux de satisfaction aux critères.</li> <li>» Evaluation clients.</li> </ul>

	s'engagent sur des accueils thématiques. Ils sont les piliers de toute démarche de progrès (ex. qualité tourisme, montage de produits à thème, de prospections ciblées).		
<b>4.2 Logistique de séjour</b>	<p>Construire une gamme structurée de produits qualifiés pour différents publics : amateurs, initiés, pratiquants, découvreurs, contemplatifs ....</p> <p>Mettre en place les liens et outils pour travailler en réseau (prestataires d'activités, hébergements, transports, commerces et services...) afin de compenser la faible densité de l'offre, en particulier hors saison, par une logistique d'accueil et de prise en charge des clientèles très fiable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Construire une carte de visite crédible du territoire sur ces filières.</li> <li>» Mettre en place les conditions d'accueil et de séjour compatibles avec les pratiques des clientèles en particulier hors saison.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Nombre de séjours.</li> <li>» Contacts générés.</li> <li>» Nuitées réalisées.</li> <li>» Nombre de prestataires (tourisme et hors tourisme) impliqués dans le dispositif d'accueil.</li> </ul>
<b>4.3 Etudes de faisabilité</b>	<p>Cette action vise à permettre aux intercommunalités du Pays de réaliser des études de faisabilité ou des études de concept leur permettant d'élaborer un projet concourant au développement des filières Air/Lumière, ou de redéfinir le positionnement d'un projet préexistant. L'objectif est notamment d'encourager la viabilité économique de projets impulsés par la collectivité, condition pour qu'ils soient réellement structurants et concourent au développement touristique durable à travers les filières air/lumière.</p> <p>Sont identifiées à ce jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>» <i>étude repositionnement la base de loisirs Germanette et définition d'un concept innovant d'offre ludique de découverte AIR/LUMIERE – CC Serrois</i></li> <li>» <i>étude d'opportunité maison vol libre – accueil des manifestations sportives internationales organisées sur la montagne de Chabre – CC Ribiers</i></li> <li>» <i>étude faisabilité repositionnement Maison de la lumière – CC Haut Buëch</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Engager des actions et des investissements collectifs en ayant bien étudié au préalable le positionnement du projet, ses clientèles, son équilibre économique (y compris pour la part fonctionnement), en intégrant le rapport public/privé.</li> </ul>	
<b>4.4 Actions à venir</b>	<p>En particulier actions collectives de structuration de l'offre, de lancement de nouveaux produits combinant les filières Air/Lumière et d'autres atouts du territoire.</p> <p>Une logistique de séjour pour des publics en initiation.</p> <p>Des outils de réservation mutli-activités (hébergements + activités) demandant une adaptation du site Internet...</p> <p>Actions et besoins qui vont émerger de la mission coordination/prospection et de la maturité du travail collectif</p>		

	OT/Opérateurs filières/hébergements.		
<b>Schéma de déplacement doux et vélos électriques</b>	<p>Des besoins de navettes et de vélos électriques à partir des aérodromes sont exprimés. Il s'agit de saisir cette occasion pour penser un schéma global des déplacements doux et rentabiliser ainsi les services qui pourraient être mis en place.</p> <p>Le partenariat public-privé peut être tout particulièrement être sollicité dans la réflexion sur un schéma d'étapes et de stations-relais, contribuant ainsi à la dynamique du système touristique local.</p> <p>Participe fortement à ce schéma, l'exploitation et la mise en valeur de la desserte du train pour les clientèles des filières mais également pour toutes les clientèles (en particulier bassin de population de Marseille avec le nouveau TER ; bassins de Valence et Grenoble avec les trains arrivant du nord).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Mettre en valeur le facteur d'accessibilité du territoire.</li> <li>» Répondre et anticiper les attentes de séjours sans voiture.</li> <li>» Séduire les clientèles de plus en plus sensibles aux vacances éco-citoyennes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Stations vélos.</li> <li>» Navettes.</li> <li>» Partenariat avec la SNCF.</li> <li>» Equipement et animation des gares.</li> </ul>
<b>Prospection pour le développement maîtrisé d'une offre d'hébergements</b>	<p>Le développement quantitatif et qualitatif de l'offre d'hébergements est ici visé.</p> <p>Dans un contexte d'initiative privée assez peu dynamique, il s'agit de mettre en place une cellule de veille pour observer, repérer et diffuser les opportunités d'installation nouvelle ou de reprise d'installations existantes.</p> <p>Travailler sur un recensement du foncier et du bâti disponible, anticiper les opportunités, définir des cahiers des charges pour des projets souhaités par les collectivités (éco-hameau près des aéroports, campings à thème astronomie....)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Attirer de nouveaux prestataires d'hébergements qui pourront mieux rentabiliser leur entreprise en s'inscrivant dans une démarche active de segmentation de la clientèle et de dynamique d'un système touristique local..</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Partenariats avec les labels d'hébergements existants.</li> <li>» Nombre d'installations.</li> <li>» Nombre de reprises.</li> <li>» Solde quantitatif et qualitatif (nombre de lits, classement...)</li> </ul>

## Axe 5. Communiquer, promouvoir et mettre en marché l'offre thématique AIR/LUMIERE

Cet axe est le seul qui concerne les fonctions aval du tourisme.

Dès lors qu'une gamme structurée de produits thématiques est en place, il s'agit d'en assurer la lisibilité et de renforcer la notoriété du territoire sur ces filières d'excellence par :

- ⇒ La mise en place d'événements d'attractivité internationale (5.1 et 5.4)
- ⇒ La mobilisation de tous pour relayer l'offre construite autour de ces filières (5.2 et 5.3)
- ⇒ La mise en place d'actions de prospection très ciblées : la segmentation des clientèles ayant été pensée dès la conception des offres, le territoire sera en capacité de se mettre en situation de conquête de clientèles (5.5 et 5.6)

Ces actions sont mises en œuvre en partenariat étroit avec le CDT des Hautes Alpes et l'ADT des Alpes de Haute Provence, intéressés par l'existence d'un relais local en complément des axes qu'ils développent au niveau interdépartemental.

Le poste de coordination/prospection est la cheville ouvrière de ces actions, en lien étroit avec le poste ingénierie de développement.

Titre de l'action	Descriptif	Objectifs	Indicateurs de résultats/impacts
<b>5.1 Star Party</b>	<p>Recevoir un rassemblement d'astronomes européens «star party» sur 3 à 4 nuits. L'accueil de 400 à 500 personnes est l'objectif visé.</p> <p>Cet événement se déroule sur un site de plein air suffisamment vaste (un aérodrome est envisagé) et éloigné des sources d'éclairage.</p> <p>Dans le cadre de ce rassemblement, des workshop et des présentations de matériels nouveaux sont proposés en journée.</p> <p>Une charte environnementale sera imposée : gestion des déchets, des fluides, de la circulation, remise en état du site...</p> <p>Projet nécessitant un accompagnement pour garantir sa réalisation dans de bonnes conditions (poste développement en amont et coordination/prospection en aval).</p> <p>Maîtrise d'ouvrage à définir : implication forte de l'observatoire du Mas du Grès et La grange des étoiles. Association Copernic à associer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Inscrire le territoire dans l'agenda incontournable des astronomes amateurs européens et dans celui des équipementiers de l'astronomie.</li> <li>» Gagner en notoriété et image : pureté du ciel et qualité en tant que « réserve de ciel noir ».</li> <li>» Gagner en crédibilité sur la capacité à accueillir et organiser un événement international.</li> <li>» Fédérer les acteurs de la filière astronomie et solidifier les partenariats autour d'un temps fort annuel ou biennuel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Nombre d'évènements réalisés.</li> <li>» Nombre de participants.</li> <li>» Nombre d'exposants.</li> <li>» Nombre d'ateliers ouverts aux non-initiés.</li> <li>» Impacts : conquête et fidélisation de nouvelles clientèles qui reviendront pour des séjours individuels en dehors de l'événement.</li> <li>» Communication sur l'événement dans les médias spécialisés.</li> <li>» Cohésion des acteurs de la filière et professionnalisation du système touristique local.</li> </ul>

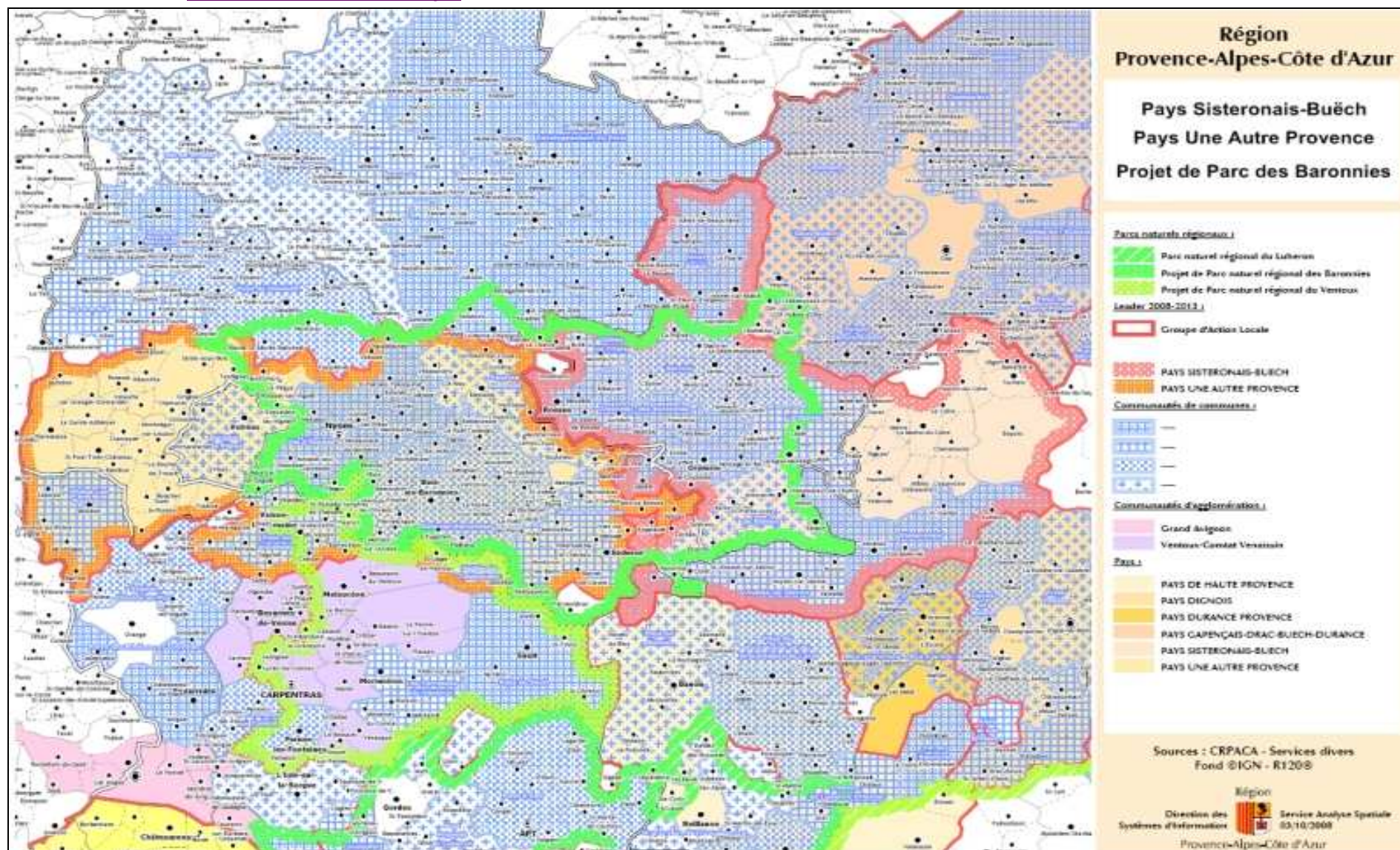
<p><b>5.2 Compétitions amateurs</b></p>	<p>Au-delà des championnats du monde qui font la notoriété de Laragne et de la Montagne de Chabre pour le deltaplane, il s'agit d'inscrire le territoire comme un lieu connu par les amateurs et le grand public grâce à des compétitions et manifestations ouvertes au plus grand nombre. L'expérience inspirante dans ce domaine est la coupe ICARE à Saint-Hilaire du Touvet. Travailler avec les clubs et les fédérations pour attirer et organiser des compétitions. Une attention particulière sera portée aux pratiquantes femmes.</p> <p>Projet nécessitant un accompagnement pour garantir sa réalisation dans de bonnes conditions (poste développement en amont et coordination/prospection en aval).</p> <p>Maîtrise d'ouvrage à définir : clubs locaux et entreprises intéressés à la promotion des sports aériens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Gagner en notoriété.</li> <li>» Gagner en crédibilité.</li> <li>» Fédérer les acteurs de la filière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Une compétition par an.</li> <li>» Nombre de visiteurs.</li> <li>» Nombre de participants.</li> <li>» Nombre de femmes participantes.</li> <li>» Communication sur l'événement dans les médias spécialisée et la presse régionale (pige bassin de population Marseille).</li> <li>» Cohésion des acteurs de la filière et professionnalisation du système touristique local</li> </ul>
<p><b>5.3 Eductour « Les Ateliers du Ciel »</b></p>	<p>Un rendez-vous annuel pour communiquer, localement d'une part et vis-à-vis de la presse d'autre part, sur l'offre touristique disponible dans la filière sports aériens : les baptêmes, les stages d'initiation, les produits touristiques nouveaux....</p> <p>Chaque année ou tous les deux ans, des formules nouvelles à tester, du matériel....</p> <p>Sur une ou deux journées des ateliers découvertes sont proposés sur les principaux sites de pratique, un programme personnalisé est élaboré pour les journalistes invités.</p> <p>Les élus locaux et des représentants du système touristique local (hébergeurs, restaurateurs, autres activités...) sont invités sur un ou plusieurs ateliers.</p> <p>Cette action est mise en œuvre par l'instance collective des OT en collaboration étroite avec les CDT/ADT et les acteurs de la filière Sports aériens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Gagner en notoriété.</li> <li>» Gagner en crédibilité.</li> <li>» Fédérer les acteurs de la filière.</li> <li>» Ancrage local des sports aériens.</li> <li>» Diffusion de l'information sur les qualités du ciel et de l'aérologie.</li> <li>» Communiquer de façon ciblée sur les offres touristiques proposées à partir des sports aériens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Nombre d'ateliers proposés (cad nombre de clubs et entreprises participant à l'opération).</li> <li>» Nombre de personnes participant aux ateliers proposés.</li> <li>» Nombre de journalistes.</li> <li>» Retombées presse (pige).</li> </ul>

<p><b>5.4 Campagne de presse ciblée</b></p>	<p>Un petit nombre de journaux spécialisés existe au plan européen sur les filières astronomie et sports aériens. Dès lors qu'une offre est structurée pour accueillir des amateurs de toute l'Europe, des campagnes de presse très ciblées sont possibles et capables de générer des impacts très rapides.</p> <p>Apporter des informations qualifiées dans les supports qui touchent nos cibles, pour une démarche beaucoup plus efficace que la communication générique.</p> <p>Relations presse dans les magazines spécialisés sports aériens et astronomie en France et à l'étranger. Dossiers presse et dossiers techniques traduits en plusieurs langues et mis à disposition de tous les opérateurs de la filière.</p> <p>Cette action est mise en œuvre par l'instance collective des OT en collaboration étroite avec les CDT/ADT et les acteurs des filières Astronomie et Sports aériens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Faire connaître l'offre spécialisée aux cibles de clientèles européennes intéressées par ces filières.</li> <li>» Inscrire le territoire dans les projets de séjours des amateurs d'astronomie et de sports aériens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Nombre d'articles publiés.</li> <li>» Nombre de cibles/clients potentiels atteints.</li> <li>» Nombre de pages Internet ; nombre de liens.</li> <li>» Nombre de séjours générés.</li> <li>» Autres indicateurs : coupons réponse, jeu-concours...</li> <li>» Constitution d'un fichier clients spécialisé.</li> </ul>
<p><b>5.5 Prospection ciblée</b></p>	<p>Constitution d'un fichier qualifié des clubs amateurs et professionnels des deux filières sur les pays anglo-saxons et sur l'Europe du nord en particulier.</p> <p>Démarchage ciblé avec des offres de séjours clés en mains et des propositions à la carte.</p> <p>Cette prospection n'ayant jamais été réalisée peut être le moteur d'une dynamique économique entre les acteurs du Système Touristique Local.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Conquérir de nouvelles clientèles intéressées par des offres thématiques toute l'année.</li> <li>» Améliorer les taux d'occupation des hébergements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Nombre de contacts fichier qualifié.</li> <li>» Nombre de contacts réalisés.</li> <li>» Nombre de séjours.</li> <li>» Impact : nuitées, consommation locale, activités pratiquées...</li> </ul>
<p><b>5.6 Actions à venir</b></p>	<p>Le travail collectif des acteurs au sein des filières et inter-filières doit faire émerger des événementiels et manifestations innovantes non-identifiés à ce jour.</p> <p>les opportunités de conquêtes de marchés mondiaux très</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Notoriété du territoire sur les filières AIR/LUMIERE (échelle nationale et internationale au minimum) – pas d'action de</li> </ul>	

	spécialisés mais peu connus à ce jour pourront également générer des actions particulières. Ex : workshop pour des TO spécialisés dans les séjours aériens ou astronomie ou découverte du ciel...	portée régionale » Conquérir de nouvelles clientèles intéressées par des offres thématiques toute l'année.	
<b>Calendrier du Ciel</b>	Les rendez-vous proposés par un planétarium itinérant, les rencontres d'astronomie d'hiver, des animations astronomie proposées par différentes associations, les balades sous les étoiles organisées par l'OT du Haut Buëch ... autant de RDV qui méritent d'être rassemblés dans une publication annuelle unique. Elle fait office de « calendrier du ciel » et de carte de visite de la filière astronomie pour le territoire. Une édition au moins bilingue au graphisme attractif diffusée localement et dans le cadre des communications ciblées.	» Disposer d'un support unique de communication qui réunisse l'ensemble des rendez-vous du territoire et crédibilise le positionnement par la diversité des animations. » Illustrer la présence et l'intérêt des activités <b>toute l'année</b> . » Diffusion locale de l'information sur les qualités du ciel.	<b>HORS FEDER</b>

# PARTIE IV – LE TERRITOIRE DE PROJET PAYS SISTERONAIS BUECH

## A Le territoire du Pays



## B Présentation du Pays Sisteronais Buëch

L'association du Pays Sisteronais-Buëch créée le 3 juin 2000 regroupe les EPCI, du pays. Elle a souhaité, à la suite des deux contrats Montagne du Sisteronais et des Baronnies, qui recouvraient l'ensemble du périmètre initial, engager une démarche Pays. La communauté de communes du Haut-Buëch a rejoint le Pays, et a adopté la Charte le 13 juin 2003. Le pays a voté l'adhésion de cette communauté de communes le 18 avril 2003.

A ce jour le Pays s'étend sur 3 départements et deux Régions, il regroupe 9 communautés de communes qui représentent 83 communes.

Les objectifs de la Charte de développement durable

La Charte de développement durable du Pays Sisteronais-Buëch a été signée 2002. Il s'agit du document de référence qui détermine la stratégie du territoire en matière de développement économique, de gestion de l'espace et d'organisation des services. Réalisée en concertation avec les acteurs locaux, elle exprime le projet commun de développement durable du territoire.

La Charte s'articule autour de 3 axes d'orientation forts qui constituent le projet de développement durable du Pays.

- Axe 1 : rendre le territoire attractif et offrir un cadre de vie de qualité
- Axe 2 : assurer un développement économique équilibré et maîtrisé sur tout le pays
- Axe 3 : construire un pays équilibré et cohérent : un pays solidaire avec un aménagement maîtrisé du territoire

L'objectif recherché est d'équilibrer le territoire du Pays pour donner à chacune des parties qui le composent les mêmes chances, ceci dans la durée.

Préserver la qualité de vie et de l'environnement, valoriser les richesses naturelles pour développer le tourisme et l'attractivité du territoire, favoriser le développement et l'accueil des entreprises, telles sont les missions du Pays Sisteronais-Buëch.

L'étendue du Pays, l'isolement de certains espaces impose, d'une part, de faciliter les déplacements à l'intérieur du territoire, d'autre part d'améliorer l'accessibilité en prenant en compte ses spécificités. Il en est ainsi, par exemple, pour la question de l'accessibilité des services essentiels (services publics et aux populations) qui nécessite de définir et mettre en œuvre des solutions simples et adaptées au territoire.

Le patrimoine naturel et culturel constitue un atout exceptionnel pour le Sisteronais-Buëch. Celui-ci doit servir d'appui au développement d'un tourisme, tant de plein air que sportif ou culturel qui permettra de découvrir des richesses insoupçonnées.

Pays rural où l'agriculture occupe toujours une place prépondérante, le Pays Sisteronais-Buëch se doit de favoriser son maintien et de poursuivre la dynamique enclenchée autour de l'arboriculture et de l'élevage sans pour autant oublier les cultures traditionnelles.

Le logement et le foncier constituent des enjeux considérables pour le Pays car ils influent sur ses spécificités et la qualité de son cadre de vie:

Fort de ses orientations stratégiques et de la dynamique territoriale en marche autour d'elles, le Pays Sisteronais-Buëch souhaite poursuivre et concrétiser son action territoriale.

## **Les missions du Pays Sisteronais-Buëch**

- Animer, suivre et préparer les nouvelles formes de contractualisation 2007-2013 (convention territoriale, contrat de territoire...)
- Elaborer et mettre en œuvre des projets menés à l'échelle du Pays (Schéma Territoire Numérique, Stratégie Touristique, Pôle d'Excellence Rurale patrimoine et culture, projets Européens ...)
- Participer au repérage et à l'émergence de projets, en collaboration étroite avec le Conseil d'administration du Pays, le Conseil de Développement, les communes et les acteurs du développement du territoire.
- Apporter un concours technique aux porteurs de projets en remplissant le rôle d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage et en rédigeant les dossiers de demande de subventions
- Préparer le dispositif de suivi et d'évaluation des actions du Pays et du Conseil de Développement
- Renforcer les partenariats avec les acteurs locaux
- Elaborer des outils de communication (Site Internet, insertions d'articles dans les bulletins communaux et communautaires, Gazette du Pays...)
- Réaliser des études à l'échelle Pays dans le cadre de la charte du Pays.

### **C. La gouvernance territoriale du Pays Sisteronais Buëch**

La dynamique de l'association est établie autour d'une collaboration entre :

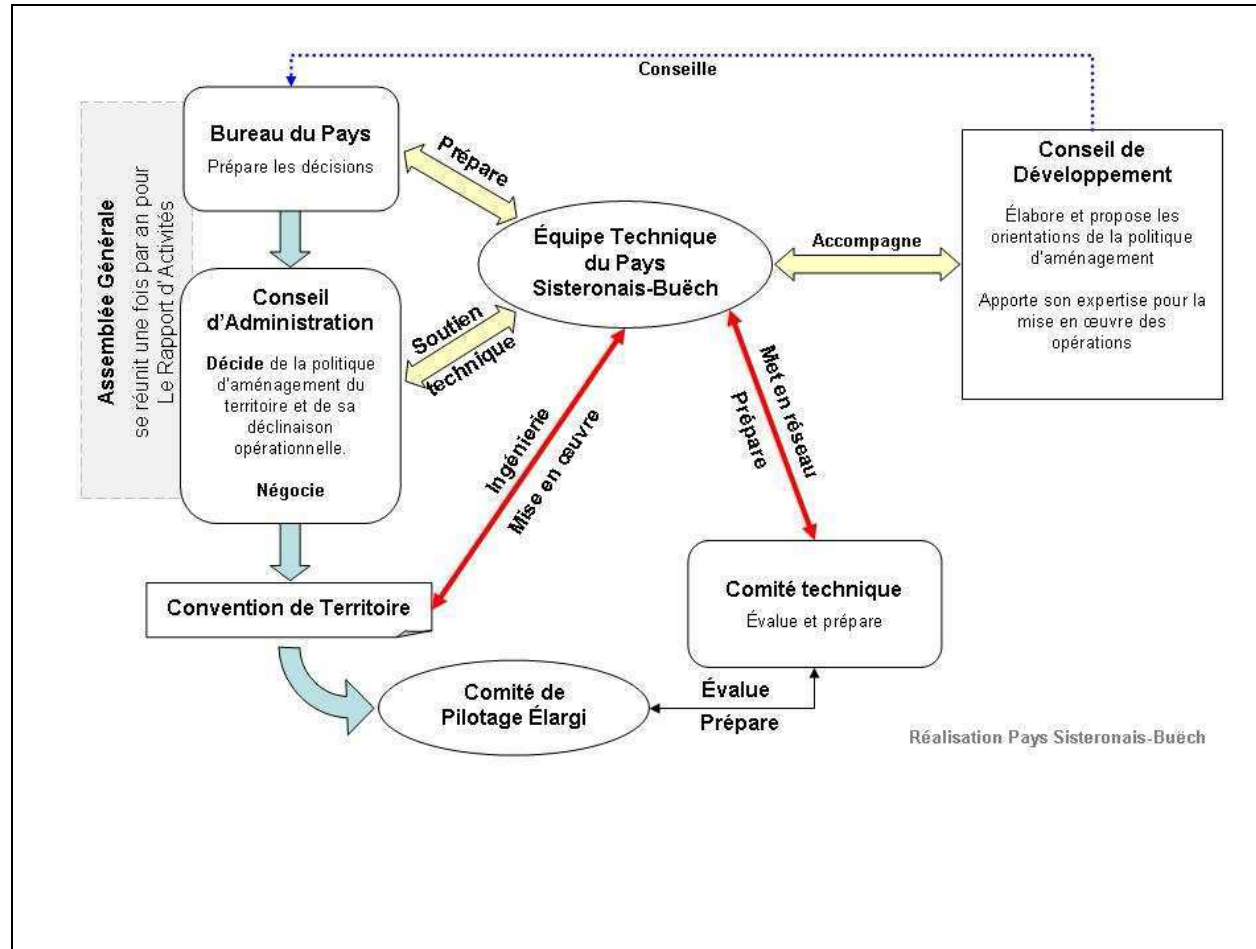
L'assemblée générale qui regroupe les maires de 86 communes, les présidents des 9 EPCI, les 10 conseillers généraux et le président du conseil de développement, ainsi que les partenaires.

Le conseil d'administration organe décisionnel présidé par M Bruno LAGIER, qui assure le suivi administratif de l'association. Il regroupe 29 élus et M Jean-Luc LAMI le président du conseil de développement qui a voix délibérative.

Le conseil de développement chargé d'accompagner la concertation territoriale dans la cadre de la mise en œuvre du projet de territoire du Pays. Ces échanges ont lieu au sein de groupes de travail thématiques dans le cadre de tours de table territoriaux. Le conseil de développement, n'est pas structuré en association il est composé de 40 membres reconnus pour leurs compétences (simples citoyens, acteurs du territoire), leur appartenance à des structures agissant sur le Pays (institutionnels, associations...) et des élus.

L'équipe projet du Pays Sisteronais-Buëch est chargée de l'animation du contrat de Pays et du Conseil de Développement, du soutien technique auprès des différents maîtres d'ouvrage. Cette équipe projet, composée jusqu'en 2007, par une directrice et un chargé de mission s'est étoffée au cours des années 2007, et 2008 pour être constituée aujourd'hui d'un chargé de mission administratif Pays et Gal, Thibaut ELAPHOS, d'un chargé de mission développement de projet, Benjamin TOCON, d'un chef de projet LEADER, Audrey MATT, d'un chargé de mission schéma de services Olivier HEBREARD et d'une directrice, Karine MANUEL.

**Le travail d'ingénierie et de coordination est assuré par les techniciens du Pays en réseau des techniciens des EPCI du Pays.**



## D. Comptes-rendus : la démarche de construction du projet touristique FEDER

En 2009, 12 temps de travail collectif ont été organisés :

- **13 février** - Commission Tourisme (1)
- **25 février** - Groupe de Portage Politique (1)
- **9 mars** - Ateliers de Travail Offices de Tourisme (1)
- **23-24 mars** - Ateliers de Travail : opérateurs privés (2, 3 et 4)
- **2 avril** - Groupe de Portage Politique (2)
- **9 avril** - Commission Tourisme (2)
- **24 avril** - Ateliers de Travail filières : Astronomie / Sports aériens (5 et 6)
- **11 mai** - Réunion technique EPCI
- **12 mai** - Réunion technique partenaires : Conseil Généraux 04/05, ADT 04 et CDT 05
- **20 mai** - Groupe de Portage Politique (3)
- **3 juin** - Groupe de Portage politique (4)
- **3 juin** - Commission Tourisme (3)